



UNE DEUXIÈME VIE POUR NAPSTER E2

Une entente avec les trois géants de l'industrie du disque ouvre la porte à un service par abonnement

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 7 JUIN 2001

www.lesoleil.com

Le dos de l'EXTRA
C'EST PAYANT
avec
l'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL

COMMISSION SUR LA LANGUE

Larose veut la pleine compétence linguistique au Québec

MARIE CAOUCETTE
MCAoucette@lesoleil.com

■ QUÉBEC — La Commission sur la situation et l'avenir du français réclame qu'Ottawa reconnaisse au Québec la pleine compétence linguistique sur son territoire. Une position politique qu'assume parfaitement son président Gerald Larose. La Commission n'est pas la place pour des « débats étherés et asexués ».

S'il était seul maître des questions linguistiques sur son territoire, le Québec ne devrait cependant pas modifier sa réglementation en matière d'affichage, car la protection accordée à l'anglais « donne des ailes (au Québec) pour rayonner sur le plan international », poursuivait l'ex-syndicaliste. M. Larose présentait aussi la langue de la minorité nationale (lire: anglophone) comme « un atout », « une valeur ajoutée », au cours d'un point de presse hier en marge d'un forum organisé à Québec par la Commission.

Rappelons que ce forum réunit une quarantaine d'organismes invités à présenter leurs réactions aux choix retenus par la Commission dans son rapport d'étape, rendu public mardi.

Dans un premier geste, Québec pourrait établir un « rapport de forces juridique » avec Ottawa en décrétant le français seule langue officielle de l'État,



Gerald Larose

Pas question de « débats étherés et asexués »

propose M. Larose. Il ne s'attarde pas à la collision avec la loi fédérale sur les langues officielles qui en résulterait; il concilie plutôt les deux lois en affirmant que la législation fédérale demeurerait en vigueur en dehors du Québec tandis que le Québec serait gouverné par sa propre politique en matière de langue. Le président de la Commission accepterait même que ce soit la Cour suprême du Canada qui tranche des litiges entre Québécois si elle intervenait en utilisant la loi québécoise!

Selon Gerald Larose, il est « inconcevable » que tous les textes officiels ne soient pas rédigés en français. Il rap-

Voir COMPÉTENCE en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Les universités Page A 12
- Les Anglo-Québécois Page A 12
- Michel David Page A 17

AUJOURD'HUI

Les Régions



Triste ironie du sort. Serge Turenne, la victime de l'hippodrome de Trois-Rivières, se méfiait d'un cheval en particulier... Page A 3

Le Québec

Air connu. La relance des projets de Churchill Falls se bute de nouveau à la colère autochtone. Les Innus accusent les gouvernements d'amorcer les discussions sans leur en glisser un mot. Page A 10

LA MÉTÉO



Maximum 22, minimum 7

Généralement ensoleillé. Demain: passages nuageux. Détails page E 32.

Précipitations (à 13 h hier)

Ce mois-ci: 41,7 mm Un dernier: 6,6 mm
Cette saison: 99,5 mm Saison dernière: 115,6 mm

CASINO DE MONTRÉAL

Défense de fumer devant les croupiers!

DOMINIC MAURAS
DMAuras@lesoleil.com

MONTRÉAL — Joueurs de black jack, préparez-vous à écraser! Le Casino de Montréal imposera une interdiction totale de fumer à toutes ses tables de jeu d'ici octobre 2003, a appris LE SOLEIL.

C'est une première québécoise. Au Canada, selon Loto-Québec, il existe un autre casino en Colombie-Britannique dont toutes les tables sont sans fumée. Depuis deux ans, la fumée secondaire générée par les joueurs fumeurs aux tables de jeu représentait un irritant majeur pour les croupiers. Un samedi soir achalandé, par exemple, une quinzaine de joueurs peuvent griller allègrement leur tabac autour d'une table.

Le Syndicat des croupiers et la direction du Casino ont tenté en vain de régler le problème. Des systèmes de

Voir FUMÉE en A 2 >

Les spudz arrivent!



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Ils sont quatre jeunes excentriques. Leur passe-temps: se métamorphoser en justiciers de l'espace qui carburent à l'héroïsme. Sur scène, leurs chevaux de bataille sont des thèmes musicaux d'émissions de super-héros qu'ils présentent dans un spectacle fantaisiste. Al-bator, Goldorak, le Petit Castor et Mini-Fée sont leur source d'inspiration. Terriens, soyez prêts, les Spudz arrivent! Page E 3

GRAND PRIX DE MONTRÉAL

Dommage pour Paulette et les « gars de chars »...

Dommage pour Paulette. Dommage pour Paulette. Brouillette, cette gentille grand-maman jonquière qui, il y a deux ans, avait profité

mobile, gars de chars, « racing poupones », ou simples curieux qui profitaient de l'ouverture des paddocks pour se dire, le temps d'un après-midi, qu'ils faisaient partie du monde merveilleux, — mais ô! combien inaccessible — de la F-1, devront l'imiter.



François Gagnon
FGagnon@lesoleil.com

Pourquoi? Parce que ce matin, les portes donnant accès au circuit seront verrouillées. Cadenassées. Parce que cette année, il n'y aura pas de journée portes ouvertes.

Et c'est une honte. Ce qui est honteux, ce n'est pas que les portes soient fermées, mais bien les motifs qui ont poussé les organisateurs du Grand Prix du Canada à le faire. À le faire à contrecœur faut-il ajouter. Au plus fort d'une lutte acharnée la

Voir DOMMAGE A 2 >

AUTRES TEXTES

- Autre chapitre d'une histoire d'amour Page E 30
- Surveillez Montoya Page E 31

Landry écarte les élections générales à l'automne

Le scrutin municipal aura toute la place

JEAN-MARC SALVET
JMSalvet@lesoleil.com

QUÉBEC — Bernard Landry a pris le monde politique par surprise en fermant la porte à des élections générales cet automne. Il affirme vouloir laisser toute la place aux scrutins municipaux de novembre.

Il est plutôt inusité qu'un premier ministre ouvre son jeu en annonçant qu'il ne déclenchera pas de scrutin à telle ou telle période de l'année. C'est pourtant ce qu'a fait Bernard Landry, hier, lors d'une conférence de presse portant sur l'économie sociale.

Bernard Landry a saisi le premier prétexte venu pour faire part de la décision du Conseil des ministres

Le chef du gouvernement a saisi le premier prétexte venu pour faire part de la décision que venait de prendre le Conseil des ministres.

« Nous avons exclu l'hypothèse d'élections à l'automne, sentant nettement que ce n'était ni demandé, ni d'intérêt public », a déclaré Bernard Landry au grand étonnement des journalistes présents.

Le Conseil des ministres estime « plus sage » d'accorder le maximum d'espace aux élections municipales, notamment celles qui auront lieu dans les cinq nouvelles grandes villes de Québec, Lévis, Montréal, Longueuil et Hull.

L'automne sera également marqué par des élections complémentaires dans les circonscriptions de Jonquière, Labelle et Laviolette. Une autre sera bientôt annoncée afin de permettre au ministre Richard Legendre d'avoir un siège à l'Assemblée nationale.

Bernard Landry a affirmé que les sondages internes du PQ devraient l'inciter à convoquer le plus tôt possible les Québécois aux urnes, mais qu'il refuse de céder à quelque « opportunisme » que ce soit.

Voir ÉLECTIONS en A 2 >

22% D'AUGMENTATION POUR LES CHIRURGIENS CARDIAQUES



QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 158
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES 6 27657 00074 2



Panasonic
Téléphone sans fil 900 MHz

- Clavier éclairé • Clavier sur base
- Autonomie de 21 jours
- Répertoire de composition rapide de 11 numéros
- Mains libres

98\$
12 versements de 8⁷⁵

La clef des sol

840, rue Bouvier
627-0840
Donnacona
285-4535

Panasonic
Téléphone sans fil Gigarange 2,4

- Combiné résistant aux chocs et éclaboussures
- Clavier du combiné éclairé
- Autonomie de 14 jours en mode attente
- Prise de casque et attache ceinture

198\$
12 versements de 17⁵⁵



COMPÉTENCE

Suite de la Une

pelait que le français n'est plus la langue d'un groupe linguistique, mais qu'il est devenu, au cours du dernier quart de siècle, la langue commune du Québec. L'anglais demeure une langue officielle au Québec dans les domaines législatif et judiciaire. Dans le domaine de la justice, la Commission ne recommande le maintien de ce droit que pour les individus qui se présentent devant les tribunaux.

TRAVAIL

Par ailleurs, M. Larose ne s'est pas montré surpris des réactions modérées des participants du milieu des affaires et du monde syndical, présents au forum, face aux « choix stratégiques » de la Commission pour franciser le monde du travail. « Les propositions sont bien ciblées », disait-il. Il estime qu'une approche proactive peut être suffisante pour faire bouger les acteurs concernés. Sinon, ce sera le retour à la « même dérive qu'avant », avec le recours à des méthodes coercitives.

RÉGIONS

Plusieurs participants au forum ont exprimé aussi leur crainte que le Québec des régions soit privé des effets positifs que les citoyens des zones urbaines pourraient tirer d'investissements publics accrus dans le domaine de la culture. « Les régions sont souvent laissées pour compte », rappelait Jacques Proulx, président de Solidarité rurale, en raison de leur faible population. Elles ont autant besoin d'avoir accès à la culture que de pouvoir exprimer leur propre culture.

Ses propos ont été appuyés par les représentants des professeurs d'universités en régions, par l'Union des artistes, par Télé-Québec et par les éditeurs. Pour ces derniers groupes, un accord de libre-échange nord-américain, la multiplication des canaux de télévision ainsi que le risque de mainmise étrangère sur les maisons d'édition locale représentent autant de menaces pour la culture de langue française au Québec.

ACCORD DE KYOTO

Le Canada blâme les États-Unis

■ OTTAWA — Après avoir entretenu une certaine ambiguïté à l'égard du rejet par le président George W. Bush de l'accord de Kyoto, le Canada a enfin décidé de se démarquer des positions américaines sur l'environnement. Les États-Unis font fausse route, ils n'auraient pas dû rejeter Kyoto, a affirmé hier le ministre fédéral de l'Environnement, David Anderson, à l'occasion d'une activité reliée à la semaine de l'environnement. « Ils ont tort, ils ont clairement tort. Les Américains ont commis une erreur », a-t-il déclaré en point de presse. Jusqu'à maintenant, le ministre Anderson avait évité de condamner de façon aussi directe le virage pris par le président Bush, qui a annoncé en février que son pays ne signerait pas l'accord de Kyoto. (PC)

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 9
Jean-Simon Gagné	5
Le Québec et le Canada	10 à 15
Décès	14 et 15
Le Monde	16
Opinions	17
CAHIER B	
Argent	1 à 8
Bourses	4 à 6
EXTRA	
Arts et spectacles	2 à 12
Télévision	6 et 7
Votre agenda	10 et 11
Jeux	13
Bandes dessinées	14
Annonces classées	15 à 19
Sports	19 à 36
André-A. Bellemare	24
Statistiques	20 à 22

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	844-4444
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMedia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

FUMÉE

Suite de la Une

soufflerie repoussant la fumée ont été testés, sans succès. L'interdiction de la cigarette était la dernière carte dans le jeu de Loto-Québec.

Le syndicat des 850 croupiers et la direction du Casino de Montréal ont signé une lettre d'entente sur un échéancier menant à l'exclusion progressive des fumeurs des tables de jeu.

Actuellement, au Casino de Montréal, 40 % des 120 tables sont non fumeur. Dès mai 2002, trois tables sur quatre seront sans fumée. Selon la lettre d'entente, le 8 octobre 2003, la cigarette sera totalement bannie des 120 tables de jeu du casino.

Loto-Québec ne prévoit pas étendre la zone non-fumeur aux machines à sous du Casino. « Les croupiers, de par leur position stationnaire, étaient de loin les employés les plus embêtés par la fumée secondaire », a déclaré Jean-Pierre Roy, de Loto-Québec.

Loto-Québec ne prévoit pas étendre la zone non-fumeur aux machines à sous du casino

Les casinos bénéficient d'une exemption dans la loi québécoise sur le tabac. « Nous n'étions pas obligés de signer cette lettre et de donner la priorité aux non-fumeurs. Nous avons fait preuve d'ouverture d'esprit », a dit M. Roy.

Le Casino de Montréal et les croupiers sont d'avis qu'il s'agit de la meilleure solution sur le plan de la santé et de la sécurité au travail. « On a obtenu ce qu'on voulait, a déclaré le président du Syndicat des croupiers du Casino de Montréal, Roger Leclerc. Cette solution, c'est le fruit d'une saine collaboration avec la partie patronale ».

La lettre d'entente ne lie que le Casino de Montréal. Cependant, selon Loto-Québec, le Casino de Charlevoix — qui ne compte qu'une vingtaine de tables de jeu — pourrait éventuellement se pencher sur une proposition similaire. Au Casino de Hull, environ 50 tables de jeu sur 60, de même que 1400 machines de loterie vidéo sur 1900 pourraient devenir non-fumeur, selon la société d'État.

ÉCHÉANCIER



Interdiction de fumer aux tables de jeu

- ☐ aujourd'hui : 40% de tables non-fumeur
- ☐ 8 septembre : 60% de tables non-fumeur
- ☐ 8 mai 2002 : 75% de tables non-fumeur
- ☐ 8 janvier 2003 : 85% de tables non-fumeur
- ☐ 8 octobre 2003 : 100% de tables non-fumeur

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

DOMMAGE

Suite de la Une

saison dernière, Ferrari et McLaren avaient érigé des murailles de Chine devant les portes de leurs laboratoires afin que personne, mais alors là personne, ne puisse prendre une petite photo du bolide de Michael Schumacher, de celui de Mika Hakkinen.

Imaginez une seconde ce que ces espions auraient pu faire de ces clichés ? Ils auraient pu filer en douce vers les bureaux de BAR, de Minardi, de Prost et des autres parents pauvres du plateau pour tenter de les vendre à forts prix.

Pis encore, ils auraient pu s'en servir pour s'inspirer des systèmes de freinage, de suspension ou de l'aérodynamisme des bolides pour modifier leur voiture personnelle.

Ô Scandale!!!

Boudés, ridiculisés, balayés du revers de la main par Ferrari et McLaren, bien des Paulette et bien des « gars de chars » étaient donc repartis déçus de la traditionnelle journée portes ouvertes, une journée qui jusqu'à l'an dernier faisait la joie de tous.

Mais voilà. Ça s'est gâté cette saison alors qu'il n'y a pas que Ferrari et McLaren qui crachent au visage des amateurs et se cloîtraient dans leur garage. Que non ! Jordan, Williams, Benetton et une majorité d'autres écuries ont elles aussi érigé des tentes devant leur garage.

Belle affaire!

Alors : ça donnerait quoi de tenir une journée portes ouvertes afin de permettre aux amateurs de « scèner » un peu devant les garages, si les portes des garages sont fermées ? Ça ne donnerait rien d'autre qu'une mauvaise mine au Grand Prix le plus populaire de la saison.

Cela dit : que Ferrari et McLaren jouent au chat et à la souris pour protéger des secrets qui durent rarement plus longtemps qu'un lilas en fleurs, on peut s'y faire.

On peut comprendre aussi dans le camp de Williams.

Mais Benetton, Jordan, Prost, Minardi et les autres retardataires du peloton, ils ont quoi au juste à cacher ?

Leur honte d'être si loin derrière ? Leurs bidules qui sont ni plus ni moins que les bidules que Ferrari et McLaren ont mis à la poubelle après en avoir développé de meilleurs ?

Il faut croire que la paranoïa et la folie sont contagieuses...

À défaut de points au classement à offrir à leurs commanditaires, ces écuries de deuxième ordre auraient pu profiter d'une journée portes ouvertes comme on les aimait tant à Montréal pour appeler leurs bailleurs de fonds en criant haut et fort que des milliers de personnes avaient vu et, en prime, photographié leurs décalques apposés sur les bolides à grands coups de centaines de milliers de belles piastres.

Les bidules de Benetton, Jordan, Prost et autres retardataires ne sont que ceux que Ferrari et McLaren ont mis à la poubelle...

Mais non ! Il valait mieux faire comme en course et s'assurer d'imiter avec une semaine, un mois, une saison de retard les écuries de pointe.

Non mais vraiment...

Il faudrait peut-être rappeler à tous ces grands malades de la F-1 que Paulette et 99,9 % des « gars de chars » qui seront privés de la journée portes ouvertes d'aujourd'hui donnent encore deux ou trois coups de pieds sur les pneus avant d'acheter une voiture. Ou pis encore, ils croient leur vendeur... Ça fait que leurs secrets hydrauliques, pneumatiques, cylindriques et aérodynamiques étaient, sont et seront bien loin d'être menacés.

Dommage!

Dommage pour Paulette. Dommage pour les « gars de chars ». Dommage aussi pour la F-1 qui s'est assurée, une fois encore, de s'éloigner des amateurs, de ceux qui permettent à ce grand cirque de dépenser des dollars par millions, par dizaines de millions, par centaines de millions...

ÉLECTIONS

Suite de la Une

Il a souligné que le gouvernement qu'il dirige n'en est qu'à mi-mandat. Techniquement, il pourrait donc attendre jusqu'en novembre 2003 avant de monter à bord d'un autobus de campagne électorale.

Jean Charest se moque des arguments invoqués par le premier ministre. Il est convaincu que le gouvernement cherche à gagner du temps parce qu'il sait qu'il n'obtiendra pas de troisième mandat. Ce qui s'est passé hier en est un aveu, selon lui.

Le leader libéral n'a jamais réclamé de scrutin général, mais il y songe. « Le gouvernement de Bernard Landry commence à égrener assez rapidement le mandat qu'il a obtenu en 1998. Le temps commence à compter. Inutile de vous dire qu'au rythme où il va, la question d'une élection générale va se poser. Peut-être plus tôt que tard. »

Pour l'adéquiste Mario Dumont, les mois à venir permettront à tout le monde de mieux se préparer. Ils pourraient aussi permettre aux forces de gauche de s'organiser et de présenter des candidats lors du prochain scrutin.

Bernard Landry se dit prêt à courir ce risque. Sourire en coin, il ajoute qu'il aimerait bien, en contrepartie, que les gens cessent de penser que les mesures qu'il annonce sont « électoralistes ».

Hier, en compagnie de la vice-première ministre Pauline Marois, il a annoncé l'injection de 15,8 millions \$ supplémentaires dans le réseau de l'économie sociale.

Depuis le Sommet sur l'économie et l'emploi, en 1996, plus de 1000 nouvelles entreprises sont nées dans ce secteur, créant ou assurant la survie de 15 000 emplois.

Pauline Marois s'est envolée, hier soir, pour la Suède. Elle doit prononcer l'allocation d'ouverture de la 7^e Conférence européenne de l'économie sociale qui se tient dans la ville de Gävle.

PRINTEMPS
ÉTÉ 2001

L'ÉVÉNEMENT

COLLECTIONS DESIGNERS

30% À 50%

DE RABAIS SUR CES GRIFFES

Paul Smith
LONDRESMaxMara
ITALIE

MOSCHINO

BIKKEMBERG

JOHN BARTLETT

MISURA

Margaret M.

DKNY

DAVID BITTON

RENÉ LEZARD

JONES NEW YORK

MARITHÉ
FRANÇOIS
GIRBAUDJean Paul
GAULTIER

olsen

parasuco

KASPER

OZWALD BOATENG

Riley

maharishi

NEIL BARRETT

GERARD DAREL

D & G
DOLCE & GABBANA

Jax

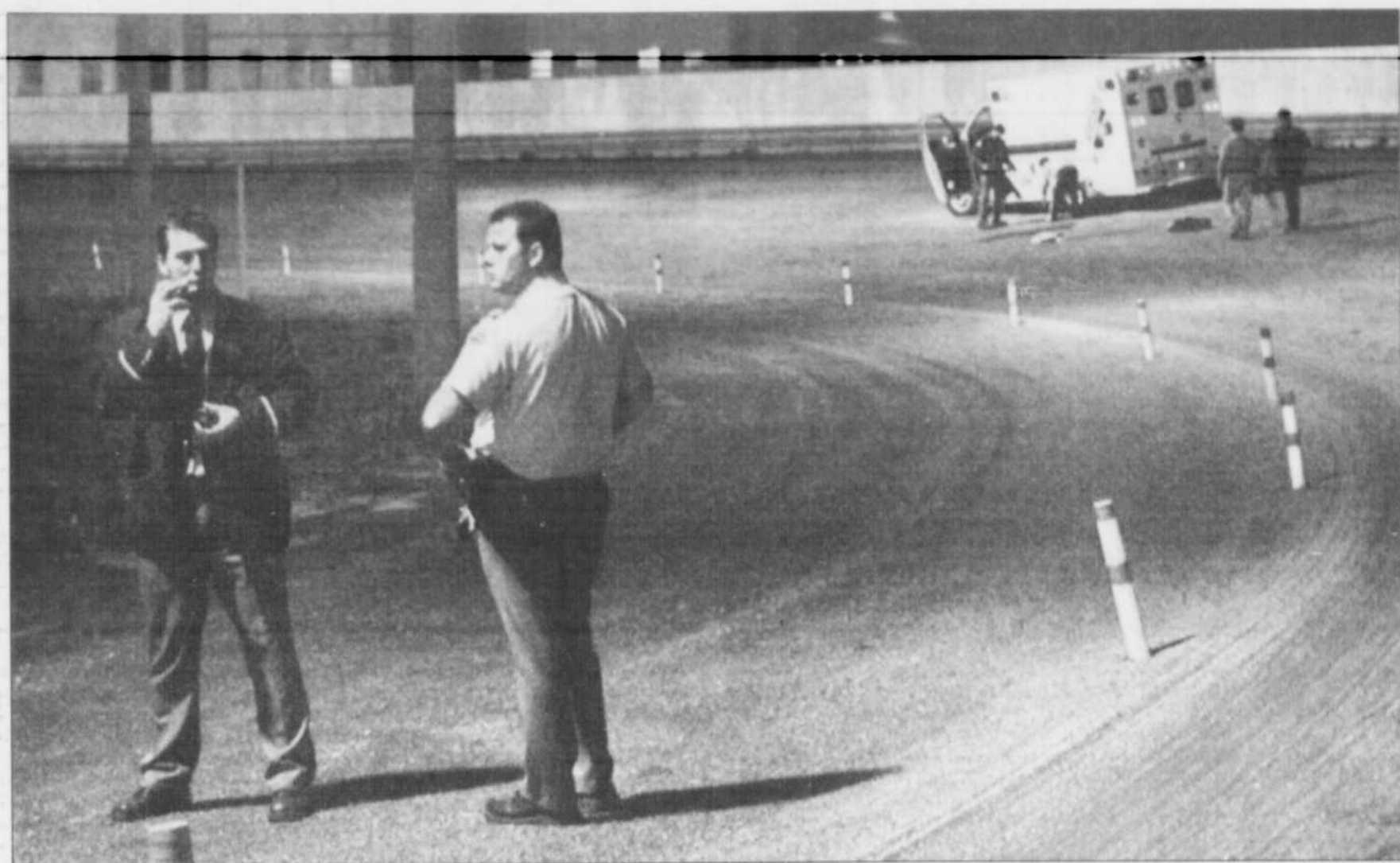
la maison
simons

Place Ste-Foy seulement



LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Après le tragique accident, policiers et ambulanciers ont mis du temps à nettoyer la piste de l'hippodrome de Trois-Rivières.

PHOTO: LE NOUVELLISTE

ACCIDENT MORTEL À L'HIPPODROME DE TROIS-RIVIÈRES

Triste ironie du sort

JACQUES DALLAIRE
JDallaire@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Avant le départ de la fatidique 10^e course présentée à Trois-Rivières mardi soir, Serge Turenne avait prévenu quelques-uns de ses confrères, dont Pascal Bérubé et Stéphane Gendron, de se tenir loin d'un cheval en particulier qui prenait part à l'épreuve, car il pouvait briser son allure à tout moment. Ce qui devait se produire dès le premier tournant...

Triste ironie du sort, Turenne ne pouvait prévoir que trois virages plus loin, aux 5/8^e de la course, le cheval qui le précédait, conduit par Bérubé, allait chuter brusquement et que dans l'empilement qui s'est ensuivi, il allait y laisser la vie. Non seulement a-t-il donné tête première sur la piste, mais il a été frappé par un autre cheval alors qu'il virevoltait au-dessus de la piste. Il est probablement décédé d'une hémorragie, bien que l'enquête du coroner se poursuivait, hier. Chose certaine, il n'a jamais repris conscience et une mare de sang témoignait de la violence de l'accident plusieurs minutes après la tragédie.

«C'est dire comment ce gars-là pouvait être prévenant, commentait hier matin à son écurie de Québec Stéphane Gendron, encore tout secoué par les événements. Au demi-mille, je me suis retrouvé aux côtés de Serge et il m'a alors lancé: «Je te l'avais dit de te tenir loin, hein!» Cinq à 600 pieds plus loin, il n'était plus là. C'est dur à prendre en maudit!»

IL A ÉVITÉ L'ACCIDENT

Ironie du sort encore, si Gendron a pu éviter l'accident en faisant dévier son cheval vers la droite, quelques secondes avant le carambolage impliquant cinq des huit partants de la course, il a songé à diriger sa monture derrière le cheval de tête.

«Celui de Serge (du nom de *Freink Breeze*) commençait à être fatigué et j'ai pensé un moment m'enfiler dans le

trou qui se créait, raconte Gendron, le meneur chez les conducteurs à Québec à 31 ans. Quand j'ai vu que le cheval de Pascal (*King Pat*) était en trouble, j'ai tout de suite tiré à droite. Ne me demandez pas comment j'ai fait pour passer. Ça se déroule tellement vite, on a une fraction de seconde pour réagir.»

IMPACT À 45 KM/H

Au train où la course se déroulait, on peut estimer à 45 km/h la vitesse à laquelle les chevaux couraient au moment de l'impact.

Voilà qui laissait aussi peu de temps de réaction à Jocelyn Gendron, cousin de Stéphane, également engagé dans l'épreuve d'hier. Revenu en piste depuis moins d'un mois, après avoir suivi une longue thérapie pour redonner un peu de vie à sa main gauche, à la suite d'un

accident il y a deux ans, Jocelyn Gendron avait le visage blême lorsque rencontré par LE SOLEIL, hier. «Pour une fraction de seconde, j'ai pu voir ce qui se passait et j'ai lancé mon cheval à gauche à l'intérieur de la piste de toutes mes forces. Ça fait réfléchir. Là, excusez-moi, mais je m'en vais chercher mon garçon à l'école et il n'aime pas ça quand je suis en retard!»

ABSENCE DE CLÔTURE

Pour le vétérinaire Gabriel Boily, il est clair que l'absence de clôture délimitant l'intérieur de la piste (ce qui n'est pas encore le cas à Qué-

bec) a empêché des blessures plus graves à deux des conducteurs, dont Pascal Bérubé qui se déplaçait à l'aide de béquilles depuis hier, souffrant d'une elongation musculaire à la cheville.

Bérubé, qui a la responsabilité d'une écurie de 35 chevaux à Québec, prenait de plus en plus conscience, hier, du drame qui s'était joué quelques heures plus tôt. «Je tenais mes deux guides bien serrés et je m'en allais pour gagner la course. J'ignore pourquoi mon cheval s'est soudainement écrasé comme ça, car il était agressif pendant la course. Serge était un bon ami, on avait de bonnes relations. Je suis sorti de l'hôpital vers 1 h ce matin (hier), mais ce n'est qu'une fois rendu à la maison que j'ai pleinement réalisé ce qui s'était passé.»

LE PREMIER

Serge Turenne, âgé de 38 ans et père de deux jeunes enfants (une fille et un garçon) de 6 et 12 ans, est le premier conducteur à périr en piste dans toute l'histoire des courses au Québec. Originaire de Montréal, il dirigeait une écurie publique de 12 chevaux en compagnie de sa conjointe Linda Bélanger qui a dû être traitée d'urgence également mardi soir après avoir été témoin de l'accident fatal de son conjoint.

Tout jeune, Serge Turenne passait ses journées sur la ferme de son père Réal, encore actif dans le milieu, et de ses oncles à Legardeur en banlieue de la métropole.

AUTRES DÉCÈS

Son oncle René était lui aussi décédé tragiquement il y a une vingtaine d'années, quand un cheval s'était renversé sur lui en chutant dans un fossé lors d'un entraînement.

Billy Haughton, Shelly Goudreau et Francis Melsaac ont également péri en piste, les trois premiers aux États-Unis et le dernier dans les Maritimes. Henri Fillion était décédé le lendemain d'un accident survenu en course à Aylmer il y a un peu plus de quatre ans.



Serge Turenne est mort sur le coup.

Laurent Audet, Marcel Cournoyer et Léon Saint-Jacques sont morts en piste ou à l'issue d'une course des suites d'arrêts cardiaques.

Hier soir, Serge Turenne devait conduire cinq chevaux lors du programme présenté par l'Hippodrome de Montréal. Les drapeaux étaient plutôt en berne et les conducteurs se sont rassemblés dans le cercle du vainqueur pour rendre un témoignage émouvant à un «ami».

Gilles Fortier, porte-parole de l'Association du trot et amble du Québec, dont Turenne était membre, a indiqué que la dépouille du disparu sera exposée dimanche de 19 h à 22 h au *club house* de l'Hippodrome de Montréal. La date et l'heure des funérailles restent à être précisées. En carrière, Serge Turenne, une figure familière sur les hippodromes québécois, avait remporté 1226 courses et mérité près de 7 millions \$ en bourses.

ÉCOLES FRANCO-PROTESTANTES

Pas de sursis

2000 élèves
devront changer
d'école le 1^{er} juillet

RICHARD HÉNAULT

RHenault@lesoleil.com

QUÉBEC — La Cour d'appel confirme l'annulation du sursis qu'avaient obtenu les écoles franco-protestantes. Comme le prévoit la loi, elles doivent donc cesser d'exister le 1^{er} juillet.

En janvier, un juge de la Cour supérieure avait accordé un sursis aux 11 établissements de la province, dont trois dans la région de Québec, jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu sur une action en nullité de la Modification constitutionnelle de 1997. En février, toutefois, une juge de la Cour d'appel annulait temporairement ce sursis en accordant la permission d'appeler du premier jugement au procureur général. La Cour d'appel vient de rendre jugement sur ce pourvoi et de prononcer l'annulation du sursis.

Le litige a pris naissance lors de la déconfessionnalisation des structures scolaires du Québec. Malgré celle-ci, huit commissions scolaires francophones s'étaient vu accorder le droit d'établir les 11 écoles franco-protestantes.

On avait alors qualifié ces établissements d'écoles aux «fins d'un projet particulier». Le ministre de l'Éducation en avait approuvé l'établissement jusqu'au 1^{er} juillet 2001.

Par l'entremise de l'Association des communautés scolaires franco-protestantes, les parents des quelque 2000 élèves se sont adressés aux tribunaux pour obtenir un sursis et une exemption de l'application de la Modification constitutionnelle de 1997 jusqu'au 1^{er} juillet de l'année suivant le jugement sur l'action en nullité. Après avoir eu gain de cause en Cour supérieure, ils viennent d'échouer en Cour d'appel.

«C'est un drame humain pour les enfants, a déclaré au SOLEIL l'avocat des parents, M^{re} Guy Bertrand. Quant à leurs parents, ils sont désespérés.»

L'avocat a indiqué qu'il s'adressera dès la semaine prochaine au juge en chef de la Cour supérieure pour que soit fixée d'urgence une date d'audition de l'action en nullité. Si cela est impossible, M^{re} Bertrand recommandera à ses clients de s'adresser à la Cour suprême pour contester le jugement qui vient de rendre la Cour d'appel.

Dans les écoles où ils doivent maintenant être transférés, les élèves conserveront le droit de choisir entre l'enseignement religieux protestant ou l'enseignement moral, rappellent les juges René Dussault, Michel Robert et Robert Pidgeon, de la Cour d'appel. Le tribunal en conclut donc que le refus de surseoir à l'abolition des écoles protestantes ne cause pas de préjudice irréparable.

Cette conclusion, estiment les juges, est suffisante pour disposer du litige. De plus, ils observent une présomption qu'accorder le sursis d'application d'une loi dont la constitutionnalité est attaquée porterait atteinte à l'intérêt public.

Dans une autre cause, la Cour supérieure a déjà décidé que la Modification constitutionnelle en cause est valide. Il ne s'agit donc pas d'un cas flagrant d'inconstitutionnalité. Et la Cour d'appel de résumer son jugement: «Deux des critères établis par la jurisprudence pour prononcer une ordonnance d'exemption, soit le préjudice irréparable et la prépondérance des inconvénients, ne sont pas remplis.»

La
Cour
d'appel
confirme
l'annulation

Venez voir les «TOP GUN» américains

au spectacle aérien international de Québec

9 et 10 juin

AÉROPORT INTERNATIONAL
Jean-Lesage

PRIX D'ENTRÉE SUR LE SITE

Adultes: 12\$ • Enfants (6 à 12 ans): 5\$
• 5 ans et moins: GRATUIT

Stationnement: 5\$
Navettes d'autobus de la STCUQ:
Renseignements: 627-2511

Québec ::

Spectacle aérien
international de Québec
Québec Air Show

Performances électrisantes

BLUE ANGELS «TOP GUN» • Snowbirds • Bulldog
• Northern Lights • CF-18 des Forces canadiennes
• Rich's Incredible Pyro...

Plus de 80 avions
à visiter au sol

Le Choix du Président

Opavigo • Loblaw's • Maxi

Coke • Ford

Desjardins • VISA Desjardins

ÉCONOMIES DE 50 MILLIONS \$?

Le maire L'Allier n'en démord pas

ROBERT FLEURY

RFleury@lesoleil.com

QUÉBEC — Jean-Paul L'Allier n'en démord pas: il prévoit des économies de l'ordre de 6 à 7 millions \$ par an au cours des sept prochaines années en intégrant les services de protection publique, quoi qu'en disent ses adversaires, dont le maire de Saint-Augustin.

«Jugez par vous-mêmes. Depuis 1992, les ententes de services pour les policiers et les pompiers ont généré des économies reconnues, par tous les maires, de 50 millions \$. Pourquoi en serait-il autrement à l'avenir?» dit-il.

Même le responsable du sous-comité finances et fiscalité du Comité de transition, André Letendre, dit qu'on peut anticiper de telles économies.

«Je n'ai jamais fait de déclaration contraire comme on me l'a attribué. Dans les études de 1998, on arrivait à de tels chiffres et ça me semble plausible pour les années à venir», a-t-il dit lors d'un entretien au SOLEIL.

Le maire croit également que Marcel Corriveau confond équipements métropolitains (piste cyclable) et régionaux, et que les villes de banlieue les ont reconnus implicitement en se disant prêtes à compenser Québec l'an dernier à hauteur de 16 millions \$ par an.

TROIS CANDIDATS

Le chef du Renouveau municipal présentait hier trois candidats dans l'arrondissement 2 (Des Rivières) même s'il lui en manque toujours deux, soit Vanier (6) et Les Saules (9) où le maire L'Allier affirme attendre le conseiller du Progrès civique et chef de l'opposition Gérald Poirier.

«Je le respecte trop pour lui mettre de la pression. Nous l'attendons, quelle que soit sa décision», dit-il. On raconte dans les couloirs que M. Poirier éprouve des ennuis de santé.

Dans Lebourgneuf (district 7), Luc Lafrance affrontera François Picard, un conseiller indépendant du groupe Martin Forgues qui se présente pour l'équipe Andrée Boucher. Ce militant libéral affirme que les libéraux sont tout aussi nombreux à supporter M. L'Allier que M^{me} Boucher. Le directeur de l'association du transport scolaire fut un adjoint de la ministre Lise Bacon et du député de Rémy Poulin.

Dans le district 8 (Neufchâtel-Est), c'est un ingénieur en environnement du CRIQ, Paul Gardon, qui tentera de chasser les bottes du président de la STCUQ, Claude Cantin, lequel quitte son siège. Il affronterait Daniel Dupuis, un conseiller de L'Ancienne-Lorette qui se présentera pour l'Action civique.

Dans Duberger (district 10), c'est la conseillère Guylaine Noël qui sollicitera un deuxième mandat après avoir été élue sous la bannière de Jean-Guy Lemieux. Membre du comité exécutif, elle a répété que Duberger est aussi une ville fusionnée en 1970 et que personne ne le regrette dans son quartier.

«N'ayez pas peur, nous n'avons pas perdu notre identité», dit-elle. M^{me} Noël affrontera Édith Bérubé de l'Action civique.



Luc Lafrance



Paul Gardon



Guylaine Noël

COMITÉ DE TRANSITION

Déçus, les citoyens de Sillery repartent bredouilles de la réunion

ROBERT FLEURY

RFleury@lesoleil.com

■ SILLERY — Les citoyens de Sillery sont retournés un peu bredouilles hier soir, déçus de n'avoir pas eu réponse à toutes leurs questions. Il faut dire que leurs attentes étaient élevées: que le gouvernement fasse marche arrière ou les consulte pour pouvoir dire non à la fusion avec Québec. Ils voulaient être écoutés plutôt que devoir écouter.

«Bernard Landry a déclaré lors du Sommet que le peuple ne respectait pas ce qui se décidait sans lui. Je suis estomaqué à la pensée que ma ville va disparaître. Si vous en arrivez à la conclusion que la fusion n'est pas la meilleure solution, allez-vous le dire au gouvernement?» demande Simon

Wilson, le leader de la lutte antifusion.

«Si on trouve des choses, on va le dire, mais on n'en a pas encore trouvé», répond le président du comité, Richard Beaulieu.

«Ce sont les députés du Parti québécois qui devraient être ici ce soir pour



Entouré 300 personnes ont assisté à la réunion du Comité de transition, hier soir.

s'expliquer. J'ai parlé à des experts et à des élus à travers le pays, et les autres provinces cessent de faire des fusions forcées. C'est pareil en France. Il n'y a qu'ici qu'on continue. Je veux que vous portiez notre message au gouvernement», dit le maire Paul Shoiry.

Après l'habituel accueil des militants antifusion à l'extérieur, les membres du Comité de transition ont dû affronter une salle hostile et tapageuse. Était-ce l'inspiration de la Vierge ou du Sacré-Cœur, l'ordre a tout de même été maintenu même si les propos du juge Richard Beaulieu ont souvent été chahutés quand ce n'était pas ceux de Marie Leclerc. Ce qui tranchait avec l'ovation destinée à Simon Wilson et Paul Shoiry pour leur lutte antifusion.

Même Margaret Delisle, députée de Jean-Talon, ex-mairesse de Sillery, s'est mise de la partie. Elle refuse le gel de l'évaluation des maisons jusqu'en 2004 et déplore que les conseils de quartier ne soient pas décisionnels pour des questions de zonage ou d'emprunts.

«Nous allons proposer une politique de consultation avant que le conseil n'élaboré ses prévisions budgétaires, une procédure qui pourrait se faire par conseils d'arrondissement», répond Louise Quesnel.

Le conseiller Robert Delaney voit déjà Sillery perdre des bénévoles depuis quelques mois. Les élus des autres villes canadiennes fusionnées le déplorent aussi. «S'il y a désengagement des 35 000 bénévoles de la nouvelle ville, comment pourrions-nous offrir les mêmes services sans augmenter les coûts?» demande-t-il.

Marie Leclerc avoue que cela la préoccupe aussi.

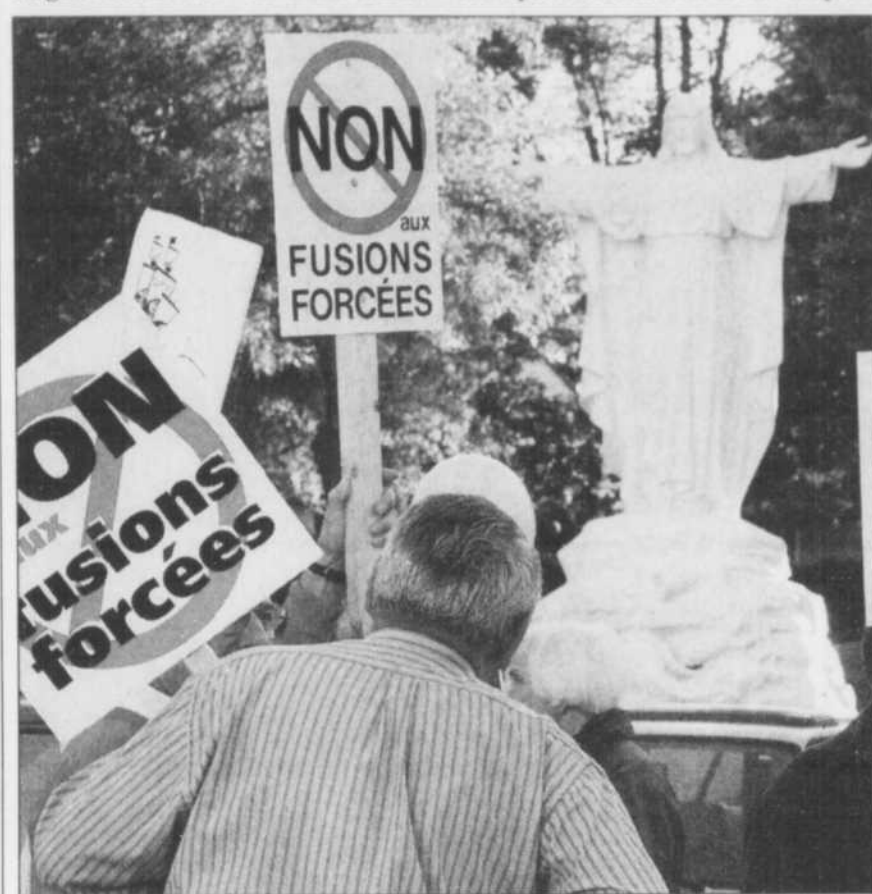
Le conseiller Claude Allard de Sainte-Foy questionne les limites des districts. Resteront-elles les mêmes ou seront-elles modifiées par la ministre?

«Les limites vont rester inchangées pour la prochaine élection», répond le juge Beaulieu.

La peur de voir les services de police diminuer, les taxes et tarifs augmenter, préoccupe les citoyens. On a dû rassurer un résident qui a découvert que le déneigement coûtait bien plus cher à Québec: pas de danger qu'il écope d'une telle facture, c'est coûté payé, coût facturé.

Le nouveau dg, Denis de Belleval ne passe toujours pas. Personne ne croit le juge quand il parle de la transparence du concours. Selon eux, c'est une nomination politique... et il faudra encore payer pour s'en débarrasser.

C'était la dernière assemblée publique pour l'instant.



Non, contrairement aux apparences, ces citoyens n'étaient pas au Montmartre canadien pour prier, hier soir.

LÉVIS

Des cocktails à 60 \$ le verre

MARC SAINT-PIERRE

MSPierre@lesoleil.com

■ LÉVIS — D'ores et déjà en campagne de financement, le Parti des citoyens et des citoyennes s'apprête à tenir des cocktails à 60 \$ le verre dans chacun des trois arrondissements de la future grande ville de Lévis, a fait savoir la chef fondatrice de la formation politique, Julie-Suzanne Doyon.

«C'est une forme de financement populaire. Nous sommes un parti démocratique et nous voulons nous financer par du financement populaire», a expliqué M^{me} Doyon.

«Nous vendons des cartes de membres. Nous vendons des cartes de cocktail aussi. Et nous le faisons sur tout le territoire», a ajouté la porte-parole.

À L'HEURE DU 5 À 7

Les cocktails se dérouleront à l'heure du 5 à 7 dans les trois villes les plus peuplées des arrondissements, en l'occurrence Saint-Jean-Chrysostome, Lévis et Saint-Nicolas. À Saint-Jean, au Centre civique, le 12 juin; à Lévis, au Centre Raymond-Blais, le 14; et à Saint-Nicolas, au Centre communautaire, le 19.

Ces cocktails à 60 \$, c'est ce que permet précisément en la matière la Loi québécoise sur les élections et les référendums dans les municipalités. Cette forme de financement corres-

pond aux paramètres qu'ont tracés les membres à l'occasion de la fondation de la nouvelle formation politique, il y a quelques jours. Et notamment à l'idée que se font ses fondateurs d'un parti municipal démocratique, lesquels ont prévu l'adhésion de membres en règle, cotisation, émission de cartes de membres, etc. Ces cartes de membres sont à 5 \$.

CHOIX DU CHEF

Il est également prévu que le choix du chef et candidat à la mairie se fasse à l'occasion d'une assemblée d'investiture en bonne et due forme, fin août début septembre. Assemblée qui réunirait quelque 150 délégués membres, soit dix pour chacun des 15 districts électoraux de la nouvelle ville. Il pourra également survenir des assemblées d'investiture dans les districts, si d'aventure plusieurs candidats revendiquent d'être les porte-couleurs du parti.

850 MEMBRES

Selon les indications de M^{me} Doyon, le Parti des citoyens et des citoyennes compte quelque 850 membres à l'heure actuelle. Son président, d'ailleurs élu à l'occasion de l'assemblée de fondation, est l'actuel maire de Lévis, Jean Garon.

Il est entre autres épaulé par la mairesse de Saint-Jean-Chrysostome, Danielle Roy-Marinielli, qui agit à titre de vice-présidente du parti, et le maire de Charny, Alain Lemaire, qui occupe un poste de directeur.

Pour l'heure, le Parti des citoyens et citoyennes est le seul à avoir hissé ses couleurs sur le territoire de la grande ville de Lévis.

Le Parti des citoyens visitera les trois arrondissements

LÉVIS

Christian Jobin à la tête d'un 3^e parti?

PIERRE PELCHAT

PPelchat@lesoleil.com

LÉVIS — Après le retrait du conseiller municipal Gilles Lehoullier de la course à la mairie de Lévis, c'est maintenant au tour d'un autre prétendant au poste de maire d'effectuer un important virage.

Celui qui a été l'an dernier le porte-parole de la Coalition municipale Rive-Sud, Christian Jobin, a annoncé, hier, qu'il se retire de ce groupe d'élus.

Au cours d'un entretien, le maire de Saint-Étienne de Lauzon et préfet de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière a indiqué qu'il envisageait maintenant de former un troisième parti en vue de l'élection du 4 novembre. La possibilité d'être candidat au poste de conseiller du quartier #1 (St-Étienne) de la nouvelle grande ville de Lévis est aussi une avenue possible.

Chose certaine, M. Jobin sera sur les rangs à la prochaine élection. «Nous prendrons une décision sur ma candidature d'ici la fin du mois», a-t-il répondu.

M. Jobin a reconnu qu'il n'a pas été capable de convaincre ses autres collègues qui font toujours partie de la Coalition de le choisir comme chef du futur parti. «Je n'avais pas les appuis. Les gens n'avaient pas confiance en moi. Dans ces circonstances, j'ai claqué la porte», a-t-il dit.

Dans un communiqué, le préfet a déploré, d'autre part, le refus des élus de la Coalition «de créer un parti présentant à la population des orientations et des engagements clairement définis» et «de procéder à l'exercice démocratique d'une course à la chefferie permettant à tous les candidats d'exprimer leur vision quand à la direction et la gestion de la nouvelle ville.»

Par ailleurs, M. Jobin n'a pas exclu la possibilité de rejoindre les rangs du Parti des citoyens du maire Jean Garon. «Je n'ai pas eu d'approches avec ce groupe jusqu'à maintenant. Si jamais j'adhère à ce parti, il faudra que ça rentre dans mes orientations», a-t-il affirmé.

Pour l'heure, la possibilité de rejoindre le clan des maires Jean Garon, Danielle Roy-Marinielli de St-Jean-Chrysostome et Alain Lemaire de Charny semble plutôt faible. Depuis le début de l'année, M. Jobin est le quatrième maire à quitter la défunte Coalition municipale Rive-Sud.

TAUX GARANTIS PENDANT 10 ANS

De 3,80 % la première année

Jusqu'à 7,50 %

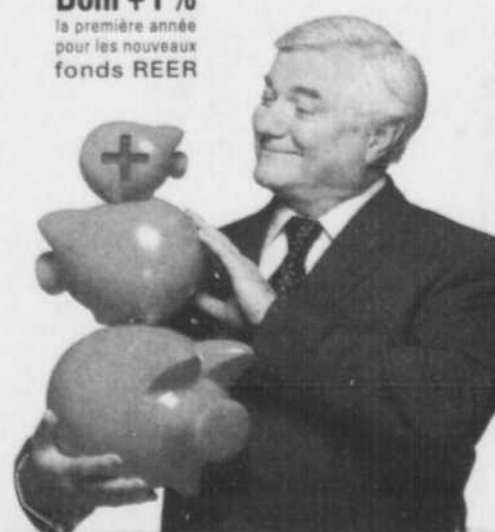
la dixième année

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les Obligations à taux progressif Placements Québec constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent des taux progressifs des plus avantageux garantis pendant 10 ans. Votre capital est aussi garanti sans limites par le gouvernement du Québec. De plus, elles vous permettent de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont remboursables chaque année à leur date anniversaire. Pour une réponse judicieuse toute l'année, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

Boni +1 % la première année pour les nouveaux fonds REER



1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5225.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

L'opéra du pauvre

La pauvreté constitue parfois un luxe que plusieurs ne peuvent même plus se payer. La preuve? Dans la coquette ville de Québec, des policiers distribuent des contraventions à des quidams surpris à mendier sur la voie publique. La surveillance semble plus grande à la veille de la saison touristique. À moins que ce ne soit la veille de la saison touristique qui s'étire de plus en plus. Enfin, on ne sait plus trop.

En attendant, il faut admirer la logique dans toute sa splendeur. Tenez-vous bien au pinceau, j'enlève l'échelle.

Une personne fait la manche parce qu'elle n'a pas d'argent. Pour la punir d'avoir importuné les passants, on lui inflige une amende. Un peu comme un maître nageur qui lancerait une enclume à une personne en train de se noyer.

J'ai l'air de me moquer, mais c'est parce que les mots me manquent. À 100 dollars plus les frais administratifs, ce qui donne un grand total de 136 dollars, ce délit de pauvreté extrême coûte extrêmement cher. J'ajouterais même, au risque de passer pour un cynique, que la mendicité n'est plus à la portée de toutes les bourses.

Bof. Les policiers se contentent d'appliquer l'article 192 du Règlement municipal sur le bon ordre et le maintien de la paix. Du coup, les mendiants ne viennent plus trop entacher le décor de

poupée du Vieux-Québec. Les pauvres n'ont qu'à aller être pauvres ailleurs. Mieux, ils n'ont qu'à se payer une autre conduite.

Que doit faire le mendiant pour payer son amende? Mendier à nouveau, au risque d'être encore puni, et de finir devant un juge pour une série d'amendes non payées? Mystère et boule de gomme.

La justice demeure une chose fort relative. Comme le disait le célèbre dominicain Raymond-Léopold Bruckberger, «il pleut autant sur le Juste que sur l'Injuste... et même un peu plus, parce que, généralement, l'Injuste lui a volé son parapluie.»



Jean-Simon Gagné

JSGagne@lesoleil.com

mendiants. À Paris, à la veille de la Révolution française, près de 6000 vagabonds étaient enfermés dans l'Hôpital général, soit près de 1% de la population de la ville.

En France, la pauvreté choquait beaucoup les rois, même s'ils ne la voyaient guère. Ils y pressentaient un facteur de sédition et de débauche. En 1700, une ordonnance royale déplorait ainsi, à propos des mendiants, que «la plupart aient trouvé tant de douceur à gagner dans la mendicité, dans une vie libertine et fainéante, beaucoup plus qu'ils ne pouvaient recevoir par le travail le plus rude et le plus continu qu'ils pouvaient faire».

De nos jours, dans les pays riches, les mendiants continuent à être perçus comme le symptôme d'un mal qu'on préfère ne pas trop identifier. Tout se passe comme si, à défaut de gagner la lutte contre la pauvreté, on finissait par faire la guerre aux pauvres. Par cruauté, par égoïsme ou par dépit, je vous laisse choisir.

À Liège, jusqu'à tout récemment, faire la manche n'était permis qu'à certains endroits précis, qui variaient d'une journée à l'autre.

À Los Angeles, dans un secteur de la ville, on a même interdit de fouiller dans les poubelles.

Le comble du raffinement appartient cependant à la Ville de Calgary, dont le conseil municipal a proposé une politique pour encadrer la mendicité. On se propose d'imposer un carte d'identité spécifique, avec photo et tout le tralala.

Dans l'Ouest, les journaux se sont abondamment gaussés de ce «permis de mendier». Certains ont ainsi proposé un uniforme officiel ainsi qu'une fiscalité particulière pour les miséreux. Il faut dire que la proposition contient aussi un code de conduite, stipulant qu'il n'est permis de faire la manche «qu'entre 8 h et 20 h».

«Est-ce que les heures supplémentaires seront punies d'une amende?» s'est permis d'interroger le *National Post*.

La morale de cette histoire un peu bizarre, appartient à Alphonse Allais, qui disait, en signe de dérision: «Il faut aller chercher l'argent là où il est. Chez les pauvres». Il ne croyait pas si bien dire.

Et je vous laisse sur cette citation atroce de François Cavanna:

«Les pauvres mangent trop. C'est pourquoi on est si serré dans le métro; alors qu'en avion, en première classe, on est à l'aise.»

DÉTENU ATTEINT DU VIH

14 ans de «pen» pour avoir craché sur deux gardiens

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ QUÉBEC — C'est une peine de 14 ans de pénitencier que le juge Gaston Desjardins, de la Cour supérieure, a décidé d'imposer à Jean-Roch Lefrançois, ce détenu de 29 ans reconnu coupable de tentatives de meurtre de deux agents correctionnels en leur crachant son sang infecté.

«Je souhaite ardemment que vous trouviez le moyen de vous en sortir, a déclaré le juge à l'accusé atteint du VIH, qui a préféré garder le silence. Vous êtes jeune, intelligent et vous vous êtes montré ingénieux. Il suffit que vous ayez de la volonté.»

Les tentatives de meurtre au pénitencier de Donnacona ont été commises pendant que Lefrançois était en détention préventive dans l'attente de son procès pour un meurtre commis en 1997.

Il en a été reconnu coupable l'année suivante et il a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité avec un délai préalable de 14 ans avant d'être admissible à une libération conditionnelle.

La sentence de 14 ans que le juge a imposée hier à Lefrançois se fonde donc dans la précédente, la plus lourde qui soit.

L'individu, qui a atteint de son sang contaminé une agente correctionnelle, n'a manifesté aucun remords et son dossier laisse peu d'espoir de réhabilitation, a observé le juge Desjardins.

Il suffirait d'un peu de volonté pour que le condamné s'en sorte, croit le juge Desjardins

Il lui a tout de même souhaité de pouvoir suivre une thérapie sinon, a-t-il ajouté, Lefrançois demeurera un danger pour lui et pour la société. Les agents correctionnels sont des êtres humains, a rappelé le tribunal à l'accusé, et les vies familiales des deux victimes ont été perturbées à la suite des crimes.

En résumé, d'estimer le magistrat, le cas de Lefrançois en est un particulier où l'isolement du reste de la société, l'exemplarité et la dissuasion doivent l'emporter lors de l'imposition de la peine. Depuis 1988, Lefrançois a été condamné 27 fois, dont 11 pour des crimes contre la personne, incluant le meurtre à coups de hache commis à Sept-Îles.

Saisie de «pot» de 3 M\$ dans une résidence d'East Broughton

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ EAST BROUGHTON — La SQ a mis la main sur plus de 3 millions\$ de plants de marijuana dans une résidence privée de la 11^e Avenue Sud, à East Broughton, dans la région de l'Amiante, hier après-midi.

L'Escouade du crime organisé de Saint-Joseph de Beauce a effectué cette perquisition au terme d'une enquête qui a duré cinq mois.

Le propriétaire de la maison, un jeune homme de 26 ans qui n'était pas connu des milieux policiers, a été arrêté vers 15 h 30 alors qu'il arrivait chez lui. Il comparaitra ce matin au palais de justice de Thetford Mines sous des accusations de production de cannabis et de vol d'électricité.

PLUS DE 2000 PLANTS

«Il y avait à l'intérieur plus de 2000 plants, dont certains de plus de deux pieds de haut, et plusieurs boutures qui sont habituellement utilisées pour la transplantation extérieure», indiquait hier la porte-parole de la SQ, l'agent Ann Mathieu, en précisant que l'affaire ne semblait pas être liée aux motards criminels pour l'instant.

Les plants étaient disposés au sous-sol dans une serre en terre équipée de systèmes d'éclairage et de ventilation sophistiqués. Les policiers en ont également retrouvé dans une pièce à l'étage.

Il s'agit de la plus importante saisie de marijuana jamais effectuée dans cette petite municipalité de la région de l'Amiante. «Les gens du coin se plaignaient que la drogue circulait beaucoup dans les bars. Il ne faut pas qu'ils aient peur de dénoncer quand ils ont connaissance d'activités du genre», faisait remarquer l'agent Mathieu.

RIEN DE SUSPECT

Les voisins de l'individu arrêté hier après-midi n'y ont toutefois vu que du feu. «Il n'y avait jamais de va-et-vient à cette résidence. Le propriétaire arrivait chez lui vers 8 ou 9 h le soir, il se couchait et partait très tôt le matin», signale un jeune père de famille qui habite juste à côté de la résidence où s'est déroulée la perquisition.

Plusieurs résidents du voisinage avaient toutefois remarqué que l'homme de 26 ans avait apporté des modifications au système électrique de sa résidence il y a quelques mois. «Il y avait aussi trois gros chiens sur place depuis ce temps-là. Au moins, ils vont arrêter de faire peur à mes enfants», a conclu le voisin de l'accusé.

Père incestueux envoyé derrière les barreaux 16 ans après son crime

Le temps n'est pas un facteur atténuant, insiste le juge Michel Babin

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

QUÉBEC — Un père incestueux a reçu, hier matin au palais de justice de Québec, une sentence de trois ans de pénitencier. La victime avait 16 ans en 1984 lorsque son père, qu'elle appelle plutôt son géniteur, l'a forcée à avoir une relation sexuelle complète à la suite de laquelle est né un enfant.

En entendant le juge Michel Babin prononcer la sentence, l'homme de 58 ans, dans un geste théâtral, s'est laissé choir, comme s'il perdait connaissance. Ce qui n'était pas le cas, parce qu'il se cognait en plus la tête sur le box des accusés. Un peu plus tôt, l'accusé avait posé un autre geste d'éclat, en déposant devant lui une lettre, qui, disait-il, contenait son testament.

En citant la jurisprudence et en expliquant la sentence, le juge Babin avait parlé du côté manipulateur de l'accusé, qui a été constaté alors que l'homme devait suivre une thérapie. Le père a plaidé coupable, et a exprimé des remords, que le magistrat ne croit pas être sincères.

Au moment des représentations sur sentence, l'accusé a dit qu'il avait seulement effleuré sa

filles la fameuse nuit de décembre 1984. Il a aussi tenté de se disculper en disant que sa fille portait une tenue provocante. De plus, a fait remarquer le juge, l'accusé a tenté de diminuer la victime en disant qu'elle n'est pas une bonne mère.

Tous des éléments qui indiquent que l'accusé n'est pas sur la voie de la réhabilitation, de dire le magistrat. La période de 16 ans entre le crime et la dénonciation par la victime n'est pas un facteur atténuant, de l'avis du juge.

Ce genre de crime répugnant prend généralement un certain temps avant d'être dévoilé, de dire le juge. Il a rappelé qu'au moment de commettre le crime, l'accusé a dit à sa fille de ne jamais en parler, sinon il tuerait tout le monde de la famille.

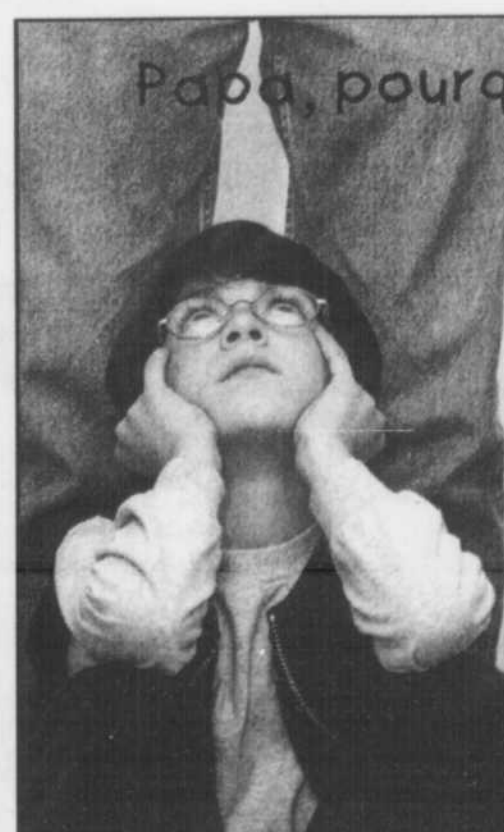
Seize ans plus tard, la victime vit toujours dans la crainte et éprouve des problèmes de concentration. Au point de devoir quitter son emploi et de s'inscrire à une thérapie. Elle en a encore pour un an.

Un test d'ADN a démontré que l'accusé est vraiment le père de l'enfant. L'adolescente n'a pu se faire avorter, les médecins jugeant qu'une telle intervention mettrait sa santé physique en péril.

Le condamné cumule les gestes d'éclat

Du lundi au vendredi
nos lecteurs gagnent gros avec

L'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL



Papa, pourquoi tu criss ?

Une chanson inédite
d'Éric Lapointe et
Roger Tabra

Commandez votre
copie au
1 866 221 PAPA
(7272)

« un geste pour
prévenir la violence
conjugale »

NUM. 1528129

Les Jardins
LOGIDOR

Complexe d'habitations pour retraité(e)s
Les Jardins Logidor offrent en location:

- Grands appartements luxueux 3 1/2 et 4 1/2
- Balcon privé
- Salle de conditionnement physique avec appareils
- Personnel infirmier 24 heures, 7 jours/sem.
- Services et repas facultatifs
- Immeuble sécuritaire en béton, avec surveillance par caméras
- Café Internet
- Stationnement intérieur
- Près du Campanile

3636, chemin Sainte-Foy (Québec) 658-6550

Portes ouvertes

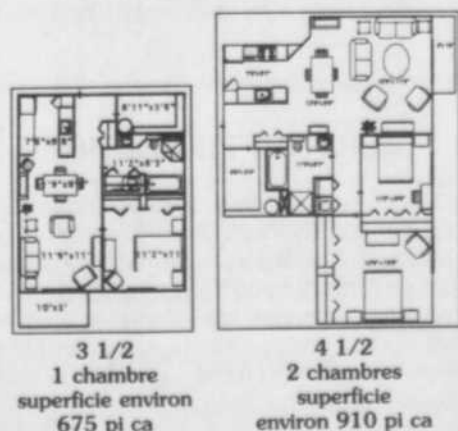
dimanche 10 juin
13h à 16h

Possibilité de réserver
votre appartement sur place!

Beignes et café
seront servis

www.logidor.com

1528488



Gros porteur au spectacle aérien de Québec

SAINTÉ-FOY — Le Spectacle aérien international de Québec offrira à la population l'opportunité de visiter un gros porteur, gracieusement d'Air Transat.

Le Lockheed-1011 (série 150) de 362 sièges pourra être visité à l'aéroport international Jean-Lesage, les samedi 9 et dimanche 10 juin, entre 9 h et 17 h. Tout l'équipage sera sur place pour répondre aux questions des visiteurs, qui pourront jeter un coup d'œil au poste de pilotage. Ce genre d'appareil est généralement très visité. « On n'a jamais réussi à avoir un avion commercial comme celui-là, précise Jean-Marc Pageau, responsable des communications de l'événement, parce qu'un transporteur, c'est payant uniquement quand ça vole. C'est d'ailleurs seulement parce que le Lockheed-1011 sera en back-up à l'aéroport qu'on a pu l'avoir. »

Également au programme: les prestations des US Navy Blue Angels, celles des Snowbirds, avec lesquels évolue la Beauportoise Maryse Carmichael, première femme pilote de la formation, et les acrobaties des légendaires Northern Lights, qui exhiberont leurs tout nouveaux jets L-39C. É.F.

LOGEMENTS SOCIAUX

Une coalition réclame déjà 1 M\$ à la nouvelle ville

JEAN MARTEL

J.Martel@lesoleil.com

QUÉBEC — Une coalition d'organismes communautaires demande au Comité de transition de la ville nouvelle de Québec de prévoir au budget de l'an 2002 une somme d'au moins 1 million \$ pour la réalisation de 100 logements sociaux neufs ou rénovés.

Cette coalition, formée récemment, comprend près d'une vingtaine d'organismes, dont des comités de citoyens, des conseils de quartier, la Fédération des coopératives d'habitation de Québec/Chaudière-Appalaches, le Bureau d'animation et d'information logement, le Comité de logement développement femmes, la Ruche de Vanier...

Christian Simard et Cherryl-Ann Dagenais, porte-parole de la coalition, ont rappelé, hier, que le Comité de transition a la responsabilité, dans le cadre de la loi 170, de créer un fonds de développement du logement social. En effet, la loi dit à l'article 93: « La Ville doit constituer un fonds de développement du logement social. La Ville verse annuellement au fonds un montant au moins égal à la contribution de base requise pour permettre la réalisation de logements octroyés par la Société d'habitation du Québec. »

Pour la coalition, le montant de 1 million \$ pour le logement social est un minimum. Plus tard, elle fera connaître la somme précise qu'elle réclamera de la ville nouvelle pour ce type d'habitations. Elle demandera aux deux partis politiques municipaux de prendre l'engagement électoral d'y consacrer annuellement cette somme.

La coalition a informé le comité de transition du vieillissement et de la pauvreté du parc immobilier dans plusieurs arrondissements de la ville nouvelle. Elle l'a sensibilisé à l'importance de conserver et de créer des zones de revitalisation.

Enfin, la coalition a proposé de reconnaître la politique d'habitation de Québec comme point de référence dans la ville nouvelle.

Au cours de la conférence de presse d'hier, plusieurs porte-parole d'organismes populaires sont venus appuyer la démarche de la coalition et ont illustré par des cas concrets la situation du logement social.

À Charlesbourg, le temps d'attente pour avoir un logement social est de cinq à six ans. Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, à Québec, il est difficile d'avoir du financement pour l'habitation sociale. Pourtant, les besoins sont pressants. À Saint-Sauveur, 78 % des gens sont locataires. À Sainte-Foy, 23 % des gens vivent sous le seuil de la pauvreté.



Des guides costumés vanteront les attraits touristiques de Lévis dans le Vieux-Québec.

TOURISME

Lévis mise sur le Vieux-Québec!

PIERRE PELCHAT

P.Pelchat@lesoleil.com

■ LÉVIS — Ne soyez pas surpris, si durant l'été qui vient, dans le Vieux-Québec, des guides costumés vous vantent les attraits touristiques de... Lévis.

C'est le moyen qu'ont trouvé les autorités municipales de Lévis pour attirer une partie des nombreux visiteurs qui envahissent Québec durant la période estivale, question aussi de profiter de cette manne à moindres frais promotionnels.

« Ces guides, qui seront physiquement localisés sur le parvis de la gare des traversiers de Québec et dont la tâche première sera d'inviter les touristes à prendre le bateau et débarquer à Lévis, nous permettront de rejoindre cette clientèle, tout en la renseignant adéquatement sur notre potentiel touristique », a expliqué, hier, le conseiller municipal responsable de ce dossier, Gilles Lehouillier, à l'occasion du lancement de la saison touristique.

Ces émissaires lévisiens sillonneront le Vieux-Québec durant le congé de la construction à la fin de juillet et durant les deux premières semaines d'août. Ce projet a reçu l'aval de la Régie des amuseurs publics de la Ville de Québec.

Cette offensive des gens de l'autre rive inclut également l'offre d'un nouveau petit forfait, dit l'Escapade à la carte. Pour 5 \$, un visiteur aura droit à un aller-retour sur les traversiers et une ballade dans la navette touristique de Lévis et autant de haltes que désiré durant la journée. La navette sera disponible du 21 juin au 3 septembre, du jeudi au dimanche.

Cette année, les responsables du développement touristique à Lévis ont comme objectif d'augmenter de 10 % l'achalandage des principaux attraits de Lévis.

SONDAGE ÉCLAIRANT

Sondage à l'appui, le maire Jean Garon a souligné que les visiteurs sont principalement intéressés par les vues et panoramas exceptionnels que Lévis offre sur le fleuve, le Vieux-Québec. Vient ensuite le service de traversiers qui est, pour plusieurs, une minicroisière à peu de frais.

En troisième lieu, c'est le Vieux-Lévis qui retient l'attention des touristes ainsi que la Maison Alphonse-Desjardins, l'Anglicane, la Terrasse de Lévis, le Fort Numéro-Un et les églises.

L'enquête, réalisée à l'été 2000 auprès de 2600 visiteurs qui ont passé au bureau d'information touristique à la gare intermodale, montrent que la moitié de ceux-ci provenaient du Québec, principalement de Chaudière-Appalaches (26 %), Montréal (20 %) et Québec (16 %). L'autre moitié provenait des États-Unis (19 %), des autres provinces canadiennes (14 %) et d'Europe (12 %).

Les deux tiers étaient des excursionnistes, soit des gens qui se déplacent pour un séjour de moins de 24 heures. L'autre tiers n'a séjourné qu'une seule nuit à Lévis.

La baie de Beauport sera revampée dès cet automne

BEAUPORT — C'est à partir de cet automne que commencera la mise en valeur de la baie de Beauport. La première phase du plan de renaturalisation coûtera 200 000 \$ et constituera seulement une petite partie du projet global. La longueur de la rive restaurée sera de 290 mètres, tandis que le projet prévoit rétablir la rive, dans des phases ultérieures, sur une longueur de 1855 mètres.

C'est au Comité ZIP (Zone d'intervention prioritaire) de Québec et Chaudière-Appalaches que revient le mérite de proposer ce plan de restauration des berges. Les dommages subis sont inégalables, affirme le comité: 80 hectares de milieux humides parmi les plus riches au niveau de la flore et des plus propices aux aires de nidification pour la faune sont disparus.

Pour la première phase de la mise en valeur de la baie, deux partenaires investiront chacun 100 000 \$: le Saint-Laurent Vision 2000 et le port de Québec.

C'est Argus, entreprise spécialisée en restauration de milieux naturels, qui fera les travaux de mise en valeur de la baie. Son président, Pierre Bertrand, a expliqué, hier, que les travaux de la première phase seront concentrés dans la partie appelée « l'anse ». On y fera, entre autres, un herbier aquatique et un îlot sableux pour les bécasseaux, on y plantera de la végétation aquatique émergente, la pente du talus sur lequel on plantera des végétaux sera rabattue, on mettra des arbustes à travers les roches et on aménagera une digue de protection. J.M.

Village Valcartier: c'est parti!

■ VALCARTIER — Devant un temps indécis, le vacancier moyen reste souvent chez lui. Environ 500 braves, surtout des groupes scolaires, ont néanmoins affronté les giboulées d'hier, à l'occasion de l'ouverture du Village vacances de Valcartier. « Une bonne performance, considérant la température », dit Michel Rochon, vice-président au marketing de l'établissement, qui présentera trois fois par jour un nouveau spectacle de plongeon, en forme de comédie, à partir du 23 juin. Les représentations seront gratuites... pour ceux qui auront déjà déboursé le droit d'entrée au Village. J.-F.C.

les 8 heures

L'INCROYABLE VENTE!

2 Super Jours de vente
Samedi, 9 h à 17 h
Dimanche, 12 h à 17 h

SAMEDI et DIMANCHE SEULEMENT

Profitez de rabais incroyables

10% à 50%

sur absolument Tout! Tout! Tout!



Cour.
895\$

BERGÈRE
INCLINABLE
497⁸⁸



Cour.
720\$

LIT
grand format
587⁸⁸



Cour.
1295\$

TABLE
4 chaises
937⁸⁸



Cour.
895\$

CANAPÉ
487⁸⁸

Coupon-rabais

40\$

Ce coupon-rabais est applicable à tout achat de meubles de 400\$ et plus incluant les taxes, effectués les 9 et 10 juin 2001. Non monnayable. Ne s'applique pas aux commandes antérieures. Un seul coupon par client. Ne peut être utilisé conjointement avec tout autre certificat ou promotion. Veuillez présenter ce certificat au moment de l'achat.

LA GALERIE DU MEUBLE

Payez en NOVEMBRE 2001

Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 50 %. Conditions en magasin.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O., Québec

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette Québec

LA GALERIE DU MEUBLE

DÉCORATION INTÉRIEURE

681-0171 • 1 800 463-2277 • www.lagaleriesdumeuble.com

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette Québec
LA-Z-BOY
Classique
1221, boul. Charest O.
Contemporain
10, rue Courcellette, Québec

PARC TECHNOLOGIQUE DU QUÉBEC MÉTRO

La Rive-Sud a 5 millions de pi² à offrir

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ LÉVIS — La Rive-Sud dispose d'un terrain de cinq millions de pieds carrés correspondant tout à fait aux besoins du Parc technologique du Québec métropolitain.

C'est ce qu'a indiqué hier au SOLEIL le conseiller municipal Jean-Claude Bouchard.

« À la Ville de Lévis, nous avons un site potentiel. Il s'agit des terrains de la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud (SPIPQS). Il y a là 6,7 millions de pieds carrés, dont 5 millions peuvent être développés à des fins de parc technologique », a indiqué M. Bouchard.

« Une vingtaine de PME reliées à la haute technologie peuvent y être installées avec bonheur », a ajouté le conseiller Bouchard.

Mercredi dernier, la présidente-directrice générale du Parc technologique, Carole Voyzelle, a fait savoir qu'elle afficherait bientôt complet et qu'il lui faudrait agrandir de « sept millions de pieds carrés sur la Rive-Nord et trois millions de pieds carrés sur la Rive-Sud ».

Dans l'esprit de M. Bouchard, ce constat vient à point. Ces terrains de la SPIPQS, qui devaient servir à développer une zone industrielle-portuaire sur la Rive-Sud, dorment depuis 20 ans à l'est du territoire lévisien, face à l'extrémité sud de l'île d'Orléans. Et à la SPIPQS, le conseil d'administration dirigé par le président Luc de la Sablonnière estime qu'il est temps de donner à ces terrains, acquis naguère à coups de millions \$, une nouvelle vocation.

Cette ouverture est applaudie à l'hôtel de ville de Lévis qui, depuis des années, revendique leur mise en valeur. Et déjà, l'administration municipale lévisienne a posé les premiers jalons.

« Dans son avis à la MRC relatif à la révision du schéma de zonage, la Ville de Lévis a demandé des modifications en vue d'implanter un parc techno-

logique sur les terrains », a précisé M. Bouchard. Simultanément s'est mis en branle le service municipal d'aménagement du territoire, qui a tracé les grandes lignes du développement du site.

DES PME, DES PARCS ET DES FERMES

Selon ces lignes directrices, la moitié des 5 millions de pieds carrés seraient consentis aux entreprises de haute technologie, l'autre moitié à des parcs et des espaces verts accessibles à la population, pendant que 300 000 ou 400 000 pi² seraient rétrocédés à des producteurs laitiers désireux d'agrandir leur exploitation. Et les immeubles des entreprises compteraient deux étages tout au plus, des « percées visuelles » y seraient réservées, une bande de protection aménagée le long de la rue Saint-Joseph, le site isolé par une zone tampon, des boisés protégés, etc.

De l'avis de M. Bouchard, ce site de la SPIPQS a également le mérite d'être « un milieu propre ». « L'objectif, c'est 20 entreprises et 2000 emplois reliés à la haute technologie. Nous sommes prêts à accueillir. Nous avons un site idéal », a résumé

**Un site idéal pour attirer
20 entreprises et 2000 emplois
reliés à la haute technologie,
selon le conseiller Bouchard**

M. Bouchard, écartant du même souffle d'autres lieux du territoire lévisien moins appropriés, à proximité de la raffinerie d'Ultramar notamment.

Si la Ville de Lévis a posé les premiers jalons, il reste encore un certain nombre d'étapes à franchir, celle d'un accord entre la SPIPQS et le Parc technologique de M^{re} Voyzelle notamment. Pour le conseiller Bouchard, il est clair que la proposition devra également passer au crible de la consultation populaire.

Mais déjà, une voix favorable s'est fait entendre. Le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), par ses porte-parole Gaston Cadrin et Michel Lessard, à l'occasion de la consultation entourant la révision du schéma d'aménagement de la MRC, a souhaité que les terrains « expropriés inutilement en 1979 et gérés par la Société du parc industriel et portuaire de Québec-Sud » accueillent la phase II du parc technologique.

COLLEGE MÉRICI

SERVICE DE FORMATION CONTINUE

DEC TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

OFFERT À TEMPS PARTIEL, LES SAMEDIS ET DIMANCHES

• Mise sur nos 30 ans d'expertise et la renommée du collège Mérici

SEANCE D'INFORMATION: 13 juin 2001 à 19 h local 226

CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE: (418) 683-2104 poste 2127 ou nlandry@college-merici.qc.ca

DÉBUT DES COURS: 17 août 2001

collège MÉRICI

755, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1S 1C1 www.college-merici.qc.ca

ADMISSIBLE AUX PRÊTS ET BOURSES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DES RÉNOVATIONS ÉCLATANTES À TROIS-RIVIÈRES

Métamorphose spectaculaire...

L'HÔTEL LE PLUS LUXUEUX DE LA RÉGION!

DES CHAMBRES SPLENDIDES...

Vous serez charmé par la finesse du décor de nos chambres. Un véritable havre de détente.

GOUVERNEUR HÔTEL

1-888-910-1111 www.gouverneur.com

975, rue Hart, Trois-Rivières • Tél. 819-379-4550

Coco La Bine inc.

Prêt-à-porter pour enfants de la naissance à 14 ans

Directement du manufacturier

MÉGA VENTE D'ENTREPÔT

4 jours seulement

75% de rabais*

*Sauf sous-vêtements, pyjamas, maillots de bain et accessoires

Collection Printemps/Été 2001

Plaza Laval
2750, chemin Sainte-Foy, local 131
Face à l'Hôpital Laval
418-652-0700

Décor d'été

Cet été, ensoleillez votre intérieur avec tous ces beaux objets d'ici et d'ailleurs que propose Pierre Robitaille, en plus d'une foule d'idées-cadeaux pour toutes les occasions!

30% de rabais sur toute la collection de table

Villeroy & Boch 1748

EN PRIME

À l'achat d'un couvert de cette collection, recevez en prime un verre à vin de table en cristal de Slovaquie.

Futurs mariés, il est encore temps de nous confier votre liste de cadeaux!

• Cadeau offert à tous les couples
• Emballage et livraison gratuits

La boutique

Pierre Robitaille

Place Ste-Foy 653-7260

Rêve de VACANCES À PRÉPARER

Club Spa

VENEZ VOIR LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE SPAS AU QUÉBEC

Arctic Spas

✓ ISOLATION Heatlock

✓ FILTRATION Peak Ozone

✓ CHAUFFAGE Eon Firecell

✓ POMPE GRAND DÉBIT tuyaux Reflex Torsion

Choix des jets, de finis, d'accessoires et encore plus, pour pouvoir profiter de votre toute l'année, même l'hiver.

À PARTIR DE 49\$ /par mois 120 mois GARANTIE DE 5 ANS

PISCINE HORS TERRE 18 PIEDS tout équipée installée taxes incluses 55\$ /mois 60 mois

À L'ACHAT D'UNE PISCINE TOUT ÉQUIPÉE LUMIÈRE NITE LIGHTER GRATUITE

Division d' INSTALLATIONS AQUATIQUES QUÉBEC INC.

LABORATOIRE D'ANALYSE D'EAU INFORMATISÉ ET GRATUIT

BioGuard

333, boul. Rochette, Beauport (418) 667-5468 www.clubspa.qc.ca

*Photo à titre indicatif. Sous réserve de l'acceptation du service du crédit. Valable pour un temps limité.

BANLIEUE OUEST DE QUÉBEC

Les travailleurs de rue se donnent une « travailleuse de rue »

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

CAP-ROUGE — À l'instar des cordonniers mal chaussés et des infirmières malades, il arrive que les travailleurs de rue aient besoin d'aide. Même ceux qui arpentent les discrets recoins et les allées coquettes de nos banlieues cossues. À Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge, Saint-Augustin et L'Ancienne-Lorette, ils se sont regroupés au sein du TRAIC: Travail de rue, initiative et action concertée. Le nouvel organisme était présenté hier, au parc nautique de Cap-Rouge.

« Les travailleurs de rue se sentaient isolés. Les jeunes n'ont pas tous leurs amis au même endroit. Ils se promènent d'une municipalité à l'autre. On avait besoin de coordonner nos actions », disent en chœur Claudette Gagnon, responsable du TRAIC, et Christian Gagnon, intervenant de Sainte-Foy.

En plus de permettre une réflexion commune sur la profession, l'entité servira de levier pour la levée des fonds qui manquent aux travailleurs de rue des cinq municipalités. « On travaille dans des conditions plutôt difficiles, dit M. Gagnon. Plusieurs ne sont engagés à temps plein que pour l'été, et doivent se contenter de 15 heures par semaine à l'automne et au printemps. » Avec, en prime, deux ou trois mois de chômage en hiver.

Résultat: un fort roulement de personnel qui empêche les intervenants de nouer des liens essentiels avec les jeunes, et un besoin de soutien et d'encadrement pour ceux qui restent. Comme coordonnatrice du TRAIC, M^{me} Gagnon agira comme « travailleuse de rue des travailleurs de rue », en quelque sorte.

CRIMINALITÉ MINEURE

La Fondation jeunesse de Cap-Rouge rendait publiques, hier, les fruits du volet commercial de sa levée de fonds 2001. La somme de 8500 \$ amassée jusqu'ici sera principalement consacrée au travail de rue. La campagne auprès de la population, prévue pour l'automne, devrait permettre d'atteindre l'objectif de 15 000 \$ que s'est fixé la Fondation.



André Des Rochers, de la caisse populaire de Cap-Rouge, Tom Donovan, agent immobilier, et Martine Mailhot, conseillère municipale à Cap-Rouge, représentent les trois principaux bailleurs de fonds de la Fondation jeunesse Cap-Rouge.

A priori, l'idée de tels besoins dans l'ouest de la région de Québec ne tombe pas naturellement sous le sens. Après tout, au dernier recensement, le revenu d'emploi moyen dans les cinq villes concernées oscillait entre 25 200 \$ et 37 800 \$, contre environ 24 000 \$ pour l'agglomération de Québec.

Qu'à cela ne tienne: « moins de problèmes » ne signifie pas « aucun problème », réplique en substance M^{me} Gagnon. « L'attention des médias se porte surtout sur ce qui se passe au centre-ville. (...) Ici, on voit quand même beaucoup d'isolement social, de détresse psychologique. Et quand un jeune a un problème, ce n'est pas nécessairement parce que sa famille n'a pas tenté de faire quelque chose. C'est là qu'on intervient », explique-t-elle.

Selon André Fillon, de la police de Sainte-Foy (qui dessert aussi Cap-Rouge et L'Ancienne-Lorette), les jeunes des banlieues ouest commettent surtout des crimes mineurs, comme le tagage, les graffitis et l'usage de stupéfiants. « J'ai néanmoins l'impression que les travailleurs de rue, en conseillant les jeunes et leurs parents, contribuent à faire diminuer le nombre de ces infractions », avance-t-il.

RÉGION DE L'AMIANTE

Deuxième cas d'infection à méningocoque en sept mois

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Un deuxième cas d'infection à méningocoque en un peu plus de sept mois vient d'être déclaré dans la région de l'Amiante, soit un garçonnet de sept mois de Black Lake qui présente un tableau de méningite bactérienne.

Le bambin, qui fréquentait un service de garde en milieu familial, a été admis au Centre hospitalier de la région de l'Amiante (CHRA) cette fin de semaine. Son état est présentement jugé stable et on ne craint pas pour sa vie.

Selon Diane Morin, de la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de Chaudière-Appalaches, il faut cependant être prudent avant de faire un lien entre ce cas et celui de la petite Samantha Gagné-Blais, de Disraeli, décédée l'automne dernier à l'âge de neuf ans d'une infection à méningocoque.

TYPE B

« Samantha Gagné-Blais était atteinte d'une infection de type C, un type d'infection qui est présentement en recrudescence dans Chaudière-Appalaches et un peu partout au Québec. Cependant, le cas du garçonnet de Black Lake ressemble davantage à une infection de type B », souligne M^{me} Morin.

Les infections de type B débouchent

plus souvent sur une méningite franche où les méninges sont atteintes, alors que celles de type C affectent souvent le sang et les organes vitaux, mais pas nécessairement les méninges.

Des prélèvements ont été faits et envoyés dans un laboratoire de Winnipeg afin d'identifier clairement la souche de la maladie. Les résultats devraient être connus d'ici une semaine.

« Si c'est vraiment un type B, il s'agit du premier cas en Chaudière-Appalaches cette année. Les deux types sont tout aussi dangereux mais il n'existe aucun vaccin pour prévenir les infections de type B, contrairement à celles de type C », signale Diane Morin.

Le CLSC Frontenac a complété mardi la recherche de contacts étroits dans l'entourage du bambin de sept mois et les prescriptions de traitement antibiotique préventif pour ces 18 personnes. Les gens du service de garde en milieu familial et les employés du CHRA ayant été en contact avec l'enfant ont tous reçu leur prescription.

Diane Morin estime que rien n'indique pour l'instant que l'Amiante vivra la même chose que les MRC des Chutes-de-la-Chaudière et de Desjardins, où une vaccination massive de tous les jeunes de 2 mois à 20 ans a été nécessaire après que sept cas d'infections à méningocoque eurent été répertoriés.

« On vaccine dans les zones où l'on constate une épidémie de la maladie et, avec seulement deux cas en un peu plus de sept mois, on ne peut pas encore parler d'épidémie dans la MRC de l'Amiante », de conclure M^{me} Morin.

Pas de frais d'interurbain partout, partout au Canada.



MOBILITÉ PANCANADIENNE

- Aucuns frais d'interurbain pour les appels en provenance et à destination de partout au Canada ou des États-Unis.
- Aucuns frais d'itinérance au Canada.

MAINTENANT
À PARTIR DE
150
30\$ /mois

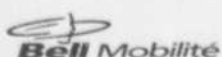
- Aucun contrat requis.
- Les services Conférence à trois, Renvoi automatique, Appel en attente et Facturation détaillée sont inclus.

Autres forfaits disponibles

250 minutes /mois **40\$**
500 minutes /mois **60\$**
750 minutes /mois **90\$**
1250 minutes /mois **150\$**
2000 minutes /mois **220\$**

Passez à un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité
1 888 454-5341 ou www.bell.ca/pancanadienne

Détails en magasin. Prix sujets à changement. Pour les appels internationaux, des frais d'interurbain internationaux et les taxes en vigueur s'appliquent. Taxes, frais annuels d'accès au réseau et d'activation en sus. Certaines conditions s'appliquent. Lorsque les minutes comprises sont épuisées, le tarif habituel à la minute s'applique aux minutes excédentaires. Timeport est une marque de commerce de Motorola inc. utilisée sous licence.



Beaumont
INTER CELLULAIRE ENR.
488, boul. Rochette
(418) 660-9909

Cap-De-La-Madeleine
REYNOLDS
COMMUNICATION
3, rue Chamberland
(819) 697-0043

Lévis
LA CELLUBOUTIQUE
RIVE-SUD
104, route Président-Kennedy
Bureau 101
(418) 837-0222

NOVOCOM TECHNOLOGIE
6610, boul. de la Rive Sud
(418) 838-3999

Québec
CBCI TELECOM INC.
710, rue Bouvier
Bureau 103
(418) 626-1800

CELLUBOUTIQUE HAMEL
4885, boul. Wilfrid-Hamel
(418) 871-7776

Robertsonville
LE PRO DU CB INC.
43, Flintkote
(418) 338-3440

Roberval
CELLULAIRE CHIC
613, boul. Marcotte
(418) 275-0606

Ste-Foy
BELL MOBILITÉ
Place Laurier
(418) 659-3400

St-Jean-Chrysostome
LA CELLUBOUTIQUE
(RIVE-SUD)
732, rue Commerciale #100
(418) 834-9001

St-Nicolas
LA CELLUBOUTIQUE
RIVE-SUD
585, Route 116 (103)
(418) 831-2355

Vanier
LA CELLUBOUTIQUE
850, boul. Pierre-Bertrand
Bureau 150
(418) 682-2355

Victoriaville
COMMUNICATION
1^{re} CHOIX
La Grande Place
des Bois-Francis
(819) 357-5776

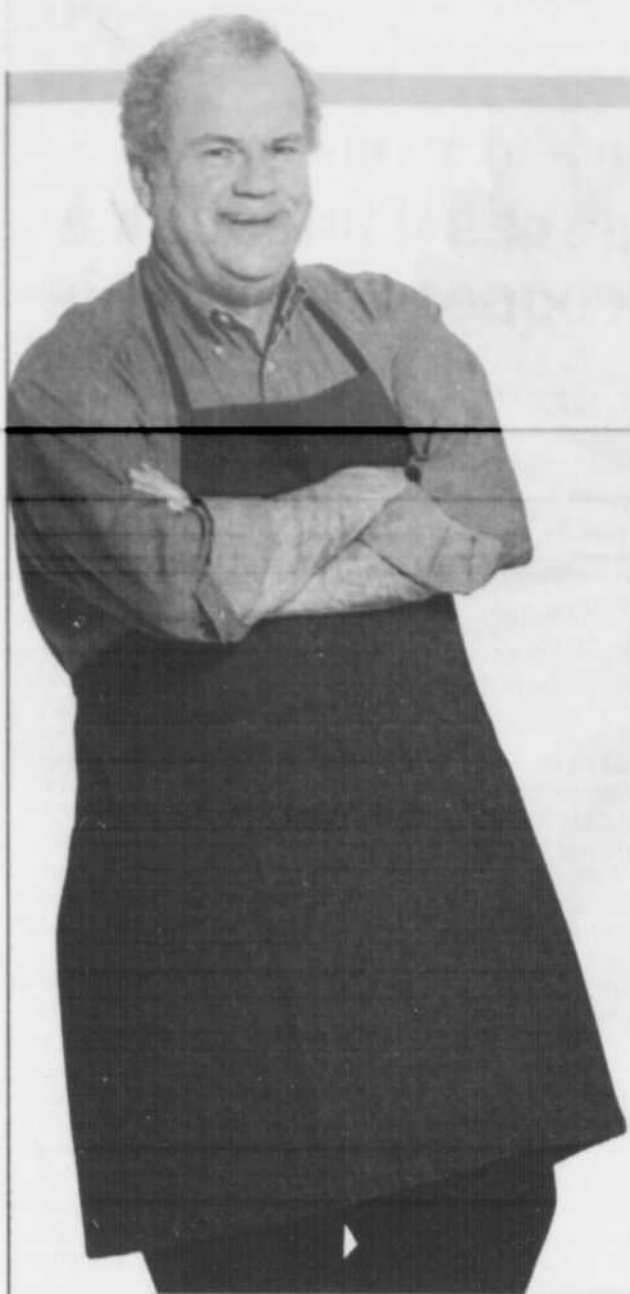
Aussi disponible dans les magasins Espace Bell.

Un neveu de Gilles Duceppe écope de trois ans de prison

■ CHICOUTIMI — Mathieu Duceppe, le petit caid de Saint-Honoré, a été condamné à trois ans de pénitencier pour avoir terrorisé six personnes, dont deux avec des armes à feu, entre octobre et décembre 2000, et pour avoir été trouvé en possession de stupéfiants à deux occasions au cours de la même année. Deux chefs supplémentaires d'extorsion avec une arme à feu ont été retirés. Ils auraient ajouté chacun quatre ans à la peine de Duceppe, un neveu du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. Le jeune homme avait quitté la région de Joliette où demeure sa famille pour créer au Saguenay une petite entreprise de débousselage, en 1999. Des jeunes lui apportaient des véhicules volés qui étaient ensuite revendus. En novembre 2000, Mathieu Duceppe est entré dans une maison de Saint-Honoré pour y battre un occupant à coups de crosse de fusil pour une dette impayée. Apprenant qu'un témoin de la scène avait porté plainte à la police, Duceppe l'a invité pour une ballade en camionnette et, dans un stationnement, il a sorti un pistolet et l'en a menacé. (Le Quotidien)

Martin Dallaire s'est suicidé

■ QUÉBEC — Il n'y a plus de doute possible, le jeune Martin Dallaire s'est enlevé la vie avec son arme, probablement le jour même où il est parti à la chasse dans les monts Valin, au Saguenay: L'autopsie réalisée à la demande du Dr Michel Miron, coronar, révèle que l'homme de 20 ans s'est tiré une balle à la tête avec son arme de chasse. « La scène est très claire, dit le coronar Miron. L'arme a été trouvée à côté de lui et les portes de l'auto étaient barrées. Il n'y a pas eu d'implication d'une tierce personne. » La Jetta grise de Martin Dallaire a été trouvée par un pêcheur samedi, au bout d'un petit sentier des monts Valin, à environ 25 km de la cache pour la chasse à l'original où le jeune homme devait se rendre, le 12 octobre. Son corps était à l'intérieur, assis sur le siège du conducteur. Selon l'évaluation du coronar Miron, le décès s'est produit le 12 octobre, la journée même où Martin Dallaire a quitté son domicile de Saint-Fulgence. Le secteur forestier où sa voiture a été retrouvée par hasard samedi avait bel et bien été fouillé par des bénévoles et même survolé par les forces armées lors des neuf jours de recherches en octobre. La SQ ne veut pointer personne, mais cherche à comprendre pourquoi la voiture est passée inaperçue. « On va tirer des leçons de ça pour que la prochaine fois, on retrouve la personne », affirme Hélène Nepton, porte-parole de la Sûreté du Québec à Chicoutimi. Les policiers admettent qu'à un certain moment des recherches, ils ont été débordés par le nombre de bénévoles: pas moins de 500 personnes de partout au Québec se sont présentées à Sainte-Rose-du-Nord. « C'est certain qu'il est arrivé des moments où des gens inexpérimentés ont fait des recherches, explique Hélène Nepton. À l'avenir, on verra à ce qu'il y ait plus de gens formés en recherche et sauvetage et toujours un policier ou quelqu'un d'expérimenté avec des gens qui le sont moins. » LM.



LES CHRONIQUES Hamel

Les outils de jardin

« Un outil ne fait pas un jardinier, mais il en faut. Pour en avoir de bons, il faut souvent y mettre le prix. Sceptiques...! J'aurais plus de faciliter à vous convaincre si je vous parlais de bâtons de golf. Et bien, pour les outils de jardin, c'est un peu la même chose. Un sécateur, par exemple, est un outil qu'on achète pour la vie. On pourra au besoin l'aiguiser et changer des pièces. Les autres outils sont un peu comme vos bâtons de golf, vous devez être confortables quand vous travaillez avec. Ils doivent aussi être résistants et légers, bien pensés et ergonomiques. Si vous êtes confortables lors de vos travaux, certaines corvées de jardinage vous sembleront beaucoup plus agréables. »

GAËTAN HAMEL

Écoutez les chroniques Hamel au FM93 les mercredis, jeudis et vendredis à 7h58, 11h58 et 16h58



Banc genouillère

SKU 1507710
Courant : 21,99 \$
Spécial :

13¹⁷\$
Économisez 40%



Râteau manche télescopique

SKU 1507708
Courant : 9,99 \$
Spécial :

5⁹⁷\$
Économisez 40%



« Travaillez en tout confort. »

Ensemble outils et genouillère

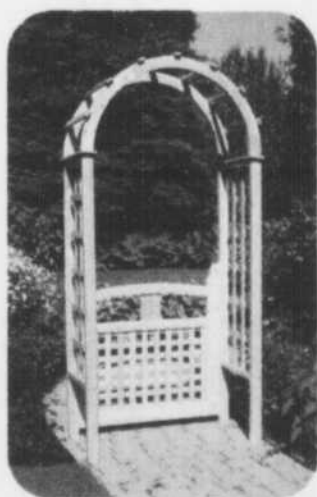
SKU 1507712
Courant : 4,99 \$
Spécial :

3⁷⁷\$
Économisez 25%



Arche de jardin avec portillon

Maibec
Produits Maibec exclusifs dans la région de Québec.
Cèdre blanc durable et résistant à la pourriture.
Livraison incluse.
Plusieurs autres modèles en vente.
Courant : 450,00 \$
Spécial :



315\$
Économisez 30%

Sélection de boîtes à fleurs en bois

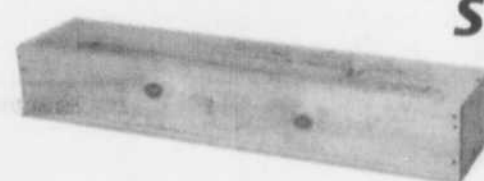
Spécial

40%

Boîtes à fleurs en tôle galvanisée

SKUS 1030201 - 1030202
36" et 48"
Spécial

40%



Légumes

Offerts dans différents formats
À partir de

1⁷⁹\$

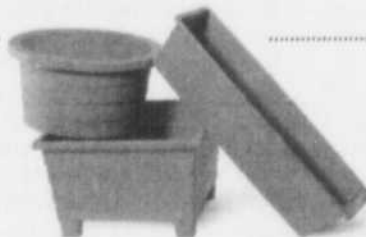


Plus de 145 variétés

Boîtes à fleurs en plastique

DCN
Tous les modèles Futura réduits de

10%



Fines herbes

À partir de

Plus de

140 variétés

2⁸⁹\$

« Ajoutez des herbes fraîches à vos mets préférés, ils seront encore meilleurs. »

Engrais pour tomates et légumes 15-15-30

Nutrite
500 g et 2 kg

35% de rabais



Prix en vigueur du 6 au 12 juin 2001 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Regardez l'émission «Jardinez avec Gaëtan Hamel» sur les ondes de Télé-Mag (canal 63)



centre jardin
HAMEL

La qualité sans compter

LÉVIS
4800, boul. de la Rive-Sud

SAINTÉ-FOY
Halles de Sainte-Foy

CHARLESBOURG
1169, 80^e Rue Est

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes

L'ANCIENNE-LORETTE
6029, boul. Hamel

LE QUÉBEC LE CANADA

Air connu

Churchill Falls se bute de nouveau à la colère innue

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Un air connu flotte au-dessus de la relance des projets énergétiques du Labrador. Les Innus menacent de les bloquer. Ils accusent les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve d'amorcer les discussions sans leur en glisser un mot.

Le leader de trois communautés de cette nation autochtone, dont les territoires se trouvent à l'est de Sept-Îles, sur la Côte-Nord, exprime sa colère dans une lettre expédiée hier au premier ministre Bernard Landry.

Jean-Charles Piétaché affirme « qu'encore une fois, nous venons d'apprendre par les médias que vous avez convenu de reprendre les discussions avec votre collègue de la province de Terre-Neuve (Roger Grimes). En aucun moment, poursuit M. Piétaché, vous n'avez eu le tact ou la courtoisie élémentaire de nous aviser. »

En 1998, les premiers ministres en poste à l'époque dans les deux provinces, le Québécois Lucien Bouchard et le Terre-Neuvien Brian Tobin, ont vu leurs rêves de lancer un mégaprojet de 12 milliards \$ se heurter à l'opposition des autochtones. En 1999, la conjoncture économique leur a fait abandonner leur idée.

Dans sa missive, Jean-Charles Piétaché rappelle que les objections des au-

« Vous n'avez pas eu le tact ou la courtoisie élémentaire de nous aviser »

tochtones ont tout fait avorter. « Vos prédécesseurs l'ont appris à leurs dépens sur une route enneigée un certain mois de mars, à Churchill Falls. Cela devrait être frais à la mémoire de tous. »

« Ou bien ils (les politiciens blancs) n'apprennent pas ou bien ils ne veulent pas apprendre, a lancé au SOLEIL M. Piétaché, joint à Mingan. En 1999, nous avions exprimé à MM. Bouchard et Tobin que, s'ils voulaient lancer des projets, la moindre des choses était de nous aviser. »

« Cela leur semblait acceptable. Nous aurons à faire le même travail de sensibilisation. » Le président de l'assemblée des trois communautés autochtones a soutenu que cela est d'autant plus into-

léral que le pdg d'Hydro-Québec, André Caillé, a vécu ces événements de la fin des années 90.

Mardi, M. Caillé a laissé entendre que Terre-Neuve est responsable de convaincre les Innus. M. Piétaché a souligné que les lignes de transport passeront, elles, en sol québécois. « Ça commence mal. Je ne sais pas si l'histoire se répète, si on se dit qu'il n'y a personne sur ces territoires. Mais on est là. »

Les premiers ministres Landry et Grimes ont présenté un projet plus modeste que celui de leurs prédécesseurs. Il faudrait tout de même investir 4 milliards \$ pour produire 2000 mégawatts sur l'emplacement de Gull Island.

Le porte-parole de quelque 2000 autochtones de la région voit une ruse dans ce qui est proposé. « Nous craignons que les provinces aient fractionné le projet initial pour le réaliser par étapes. » Il a rappelé que la proposition de 12 milliards \$ comprenait l'inondation de terres revendiquées par les Innus et le détournement de rivières.

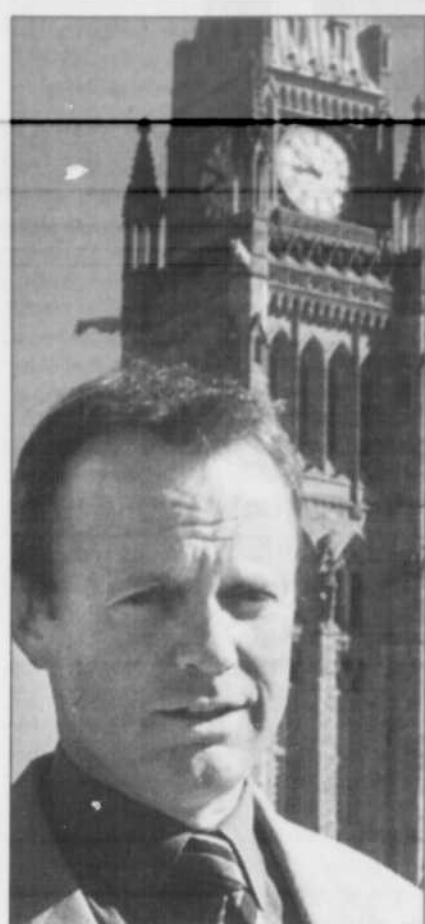
M. Piétaché a rapporté que les Innus du Labrador n'auraient pas été davantage mis au courant de la reprise des pourparlers entre Québec et Terre-Neuve. LE SOLEIL n'a pu obtenir de confirmation à ce sujet.



Stéphane Tremblay avait surpris en quittant les Communes avec son siège en 98.

Un bloquiste rejette sa hausse de salaire

■ JONQUIÈRE — Le député bloquiste de Lac-Saint-Jean-Saguenay, Stéphane Tremblay, n'encaissera pas l'augmentation de salaire des députés fédéraux, mais il ne la laissera pas non plus dormir à Ottawa. Même s'il s'agit d'une somme symbolique, il a bien l'intention de réinvestir cette portion dans sa circonscription électorale. Invité à commenter la décision de son jeune collègue, le leader parlementaire, Michel Gauthier, député bloquiste de Roberval, a estimé qu'il jouait un jeu dangereux parce que ça crée l'illusion que le salaire des élus n'est pas mérité. Selon lui, même s'il retourne son augmentation de salaire dans la communauté, il y aura toujours quelqu'un pour dire que ce n'est pas suffisant. Michel Gauthier ne se sent pas malheureux d'accepter cette augmentation. (PC)



Day a décidé de faire le dos rond devant la fronde de Deborah Grey.

Grey s'en sort

RAYMOND GIROUX

RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Crise un jour, calme plat le lendemain : le scénario des montagnes russes s'est poursuivi hier au sein de l'Alliance canadienne. Deborah Grey, pionnière du parti et adversaire déclarée de son chef, n'a pas été expulsée de sa formation. « Business as usual », a-t-elle lancé à la sortie de la rencontre hebdomadaire de son parti.

Le chef Stockwell Day a ainsi fait le dos rond devant l'appel direct de M^{me} Grey qui avait pourtant tout dit sauf prononcer le mot démission, la veille. Les propos de la députée de l'Alberta pèsent lourd dans son parti, dont elle a été la première représentante aux Communes sous les couleurs du Reform Party, en 1989.

M^{me} Grey avait affirmé mardi que son chef était au bout de son rouleau et qu'il devrait se poser de sérieuses questions sur son avenir au cours de l'été. Elle-même travaille activement pour une remise en question du leadership, normalement prévue pour avril prochain, un échéancier que plusieurs au sein de l'Alliance tentent d'accélérer.

M. Day a plutôt tenté à plusieurs reprises, en point de presse, de détourner l'attention sur les faiblesses du gouvernement libéral et les points positifs du sondage commandé par la députée dans son comté et qui disait, à son avantage, que 55 % des membres de l'Alliance souhaitaient qu'il demeure à son poste de chef.

M. Day a dit que jamais M^{me} Grey ne lui a dit en personne ce qu'elle a affirmé devant les médias et que ses relations avec elle demeurent positives.

Le chef de l'Alliance nie également qu'il y ait eu deux poids, deux mesures, dans le cas de M^{me} Grey, ou encore qu'elle aurait sauvé sa peau grâce à sa popularité.

Huit députés avaient annoncé eux-mêmes leur intention de partir, ils avaient fait un choix clair, le mois dernier, a-t-il dit en rappelant la suspension de plusieurs gros canons de l'Alliance qui avaient exigé ouvertement, eux, le départ du chef. M. Day accuse même les médias de vouloir l'expulsion de M^{me} Grey du parti.

La population et les partisans des autres partis comprennent que les partis politiques connaissent des problèmes internes, soutient-il, et une partie de nos défis consiste à nous concentrer sur ces quelques problèmes de manière isolée, et à répondre aux attentes des citoyens sur les autres sujets.

« La plupart de nos partisans nous disent de nous concentrer sur le gouvernement libéral et sur les principes de notre parti », dit-il en évoquant l'économie, la santé, l'eau potable et ainsi de suite.

D'autres députés du parti demeurés fidèles lors du départ de leurs collègues avaient signalé qu'eux aussi prendraient le large si M^{me} Grey subissait les foudres de la direction.

Le groupe parlementaire n'a même pas discuté des propos de sa plus ancienne représentante, lors de sa réunion hebdomadaire, a affirmé le leader parlementaire et véritable homme fort du parti, John Reynolds, à la sortie de la rencontre. « Personne n'a soulevé le sujet », selon lui. Les députés n'avaient pas le cœur aux sanctions, a-t-il dit en substance. « Elle a dit ce qu'elle a dit, et elle n'a violé aucun de nos règlements, ce que je sais. »

Le grand dérangement coûte cher...

33,9 millions \$ pour sortir le PM du bunker

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

QUÉBEC — Le déménagement de la Maison du gouvernement du bunker à l'édifice Honoré-Mercier et l'effet de domino de cette décision sur d'autres occupants de la Colline parlementaire coûteront au moins 34,2 millions \$ aux contribuables.

« C'est un investissement, pas une dépense », a clamé, hier, le président de la Société immobilière du Québec (SIQ), Jean-P. Vézina, en soulignant que la mise aux normes de vieux édifices s'imposait.

Sur la colline, la machine à rumeurs roule à plein depuis la semaine dernière alors que le cabinet de Bernard Landry confirmait que le premier ministre et le Conseil exécutif quitteraient le bunker pour s'installer à l'édifice Honoré-Mercier.

Hier, la SIQ a fait le point sur la situation en dévoilant les coûts du grand dérangement et en décrivant le remue-ménage qui se mettra en branle dès la fin du mois de juin.

Comme l'avait déjà annoncé LE SOLEIL, la rénovation des édifices H et J — le premier abrite le Conseil du trésor et le second le premier ministre et le Conseil exécutif — coûtera 21,3 millions \$. Il faut maintenant ajouter 12 millions \$ pour la mise aux normes de l'édifice Honoré-Mercier et 900 000 \$ pour déménager des fonctionnaires de l'édifice André-Laurendeau vers d'autres lieux. Seule inconnue: la facture du déménagement du Vérificateur général qui lèvera les pattes de l'édifice Jean-Antoine Panet.

QUÉBEC — Il en coûterait 50 millions \$ pour raser le bunker et construire entre l'Hôtel du Parlement et les plaines d'Abraham un immeuble mieux intégré à l'environnement architectural de la colline parlementaire.

Pour Jean-P. Vézina, il s'en trouverait des irréductibles pour dénoncer l'élimination du calorifère du paysage.

Cependant, à écouter le président de la SIQ, on peut se demander s'il ne serait pas parmi les premiers à vouloir en finir avec le bunker.

« Tout le monde s'entend pour déplorer le manque d'intégration de cet immeuble à l'environnement architectural. Une impression qui n'a cessé de croître depuis que Québec fait partie du Patrimoine mondial. »

Non seulement l'architecture du bunker ne rassemble pas beaucoup de supporters, comme l'a exprimé le président de la SIQ, mais l'édifice construit au début des années 70 vieillit mal.

« Il était déjà vieux dans ses premières années », fait-il remarquer. « Dès sa première année d'occupation, des traces de ruissellement sont apparues sur les parois extérieures ! »

« Sur les plans du chauffage, de la climatisation et de la fenestration, le

REMUE-MÉNAGE

À compter du 30 juin, les 250 employés du cabinet du premier ministre et de Conseil exécutif logeront temporairement au H pour permettre la mise aux normes du J. Les rénovations au H ne débuteront que plus tard.

Pendant ce temps, les 255 fonctionnaires qui logent aux étages 3 à 9 de l'édifice André-Laurendeau ramassent leur petit pour laisser le plancher aux 180 employés de l'Assemblée nationale qui auront été chassés de l'édifice Honoré-Mercier, à compter du 1^{er} août, pour permettre la rénovation de

la future Maison du gouvernement.

Ainsi, le personnel du ministère de la Famille et de l'Enfance s'installera sur le chemin St-Louis, à deux pas de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Leurs collègues du ministère des Régions et des secrétariats à la Condition féminine et aux Affaires autochtones établiront leurs pénates dans l'édifice vitré situé entre l'autoroute Dufferin et la rue d'Youville. Ces ministères et organismes étaient à la recherche d'espaces supplémentaires.

Une partie du personnel du cabinet de Bernard Landry et du Conseil exé-

cutif s'installera dans l'édifice Honoré-Mercier à la fin du mois d'octobre. Les autres suivront d'ici décembre. La SIQ a loué un local au Centre des congrès pour la tenue des séances du conseil des ministres en attendant qu'une solution définitive ne soit trouvée.

En plus d'occuper les étages 3 à 9 de l'édifice André-Laurendeau, l'Assemblée nationale logera son personnel dans l'immeuble voisin, l'édifice Jean-Antoine Panet. L'équipe du Vérificateur général qui occupe présentement les lieux sera relocalisée ailleurs.

Quant à la lieutenant-gouverneure et aux journalistes de la Tribune de la presse, ils ne bougeront pas de l'édifice André-Laurendeau. Il en aurait coûté près d'un million \$ pour les relocaliser, a indiqué le président de la SIQ.

Une fois retapé, le bunker deviendra le château fort du Conseil du trésor qui est un peu coincé dans le H.

N'aurait-il pas été moins coûteux de ne déplacer que le personnel du cabinet du premier ministre et du Conseil exécutif à l'édifice Honoré-Mercier et celui de l'Assemblée nationale au bunker ? « C'a été notre premier réflexe », a admis le président de la SIQ, « mais l'Assemblée nationale insistait pour se loger dans l'édifice André-Laurendeau. »

« Il n'était pas question que nos services traversent la Grande-Allée », a déclaré le président de l'institution, Jean-Pierre Charbonneau, en rappelant que l'Assemblée nationale avait déjà manifesté son intention d'acquiescer tous les édifices patrimoniaux sur la colline. « Je m'excuse, mais le H et le J ne sont pas des édifices patrimoniaux. »



Le président de la SIQ, Jean-P. Vézina, était accompagné de ses v-p Daniel Gilbert, à droite, et Pierre Babin, à gauche sur notre photo.

Raser le «calorifère»: 50 millions \$

bunker et l'édifice H représentent un ensemble d'éléments unique en son genre », laisse-t-il tomber sur un ton un brin ironique.

Au fil des ans, la SIQ a tenté de résoudre les problèmes. « Certaines interventions ont permis de freiner la détérioration; d'autres l'ont accélérée. »

M. Vézina a admis qu'il avait été « extrêmement difficile » de convaincre Lucien Bouchard de la nécessité de procé-

der à une intervention majeure. Ce dernier avait finalement accordé son aval en novembre dernier.

Selon le président de la SIQ, les travaux de mise aux normes vont redonner une vie utile de 30 ans aux édifices J, H et Honoré-Mercier. Bientôt, ça sera au tour de l'édifice Marie-Guyart.

La question de déménager le bureau du premier ministre trotte dans la tête de plusieurs personnes depuis des

années.

En mars dernier, la SIQ a repris la réflexion en se demandant à quel endroit la Maison du gouvernement pourrait être relocalisée en tenant compte des trois critères suivants: le caractère patrimonial du bâtiment, la proximité de l'Assemblée nationale et l'accès et la sécurité.

Quatre scénarios ont été retenus: les édifices Honoré-Mercier, André-Laurendeau, Gérard-D.-Levesque (12, rue St-Louis, siège du ministère des Finances) ou encore Guy-Frégault (225, Grande Allée, siège du ministère de la Culture et des Communications).

« L'édifice Honoré-Mercier était celui qui offrait le plus de possibilités, mais il n'était pas disponible. Seul le scénario de l'édifice Guy-Frégault apparaissait réalisable mais il y avait un hic, son éloignement de l'Assemblée nationale. »

Selon M. Vézina, l'élément déclencheur est survenu quelques mois plus tard lorsque l'Assemblée nationale, à la recherche d'espaces additionnels, a manifesté le désir de se porter acquiesceur de l'édifice André-Laurendeau. La SIQ a alors proposé à l'Assemblée nationale de lui céder cet immeuble en échange de l'édifice Honoré-Mercier.



Un immeuble qui s'intègre fort mal à l'environnement.

Le fond de la misère noire

Privée de fonds fédéraux, une communauté autochtone crève de faim et doit affronter des suicides en cascade

WINNIPEG (PC) — Trois jeunes femmes vivant dans une réserve isolée du nord de l'Ontario se sont suicidées, dont deux cette semaine, et les autres habitants de la réserve n'ont plus d'argent pour acheter de la nourriture, depuis que le ministère des Affaires indiennes a suspendu ses subventions à la communauté.

Les fonds fédéraux à la Première nation Pikangikum, située à 300 kilomètres au nord-est de Winnipeg, se sont taris le 30 avril après que les membres de cette communauté eurent refusé de remettre le contrôle de leur gestion financière au gouvernement. Selon Jean Larose, un assistant du grand chef de l'Assemblée des Premières Nations, Matthew Coon Come, la décision du gouvernement a créé le chaos dans la communauté.

Le grand chef Coon Come doit visiter aujourd'hui la communauté en difficulté, en compagnie de chefs autochtones régionaux et provinciaux.

« Cette communauté vit des moments très difficiles — nous connaissons tous le taux de suicide, a ajouté M. Larose, hier, en entrevue téléphonique depuis Ottawa. Ajoutez à cela les interventions du ministère des Affaires indiennes et vous comprendrez que le chef national et son conseil ressentent le besoin de se rendre dans la communauté pour entendre ses griefs. »

Une adolescente de 13 ans s'est donné la mort lundi soir et une femme de 29 ans en a fait autant mardi matin. Une jeune fille de 16 ans s'était éga-

lement suicidée le 26 mai dernier. La communauté est également aux prises avec une pénurie d'eau potable depuis un déversement de mazout dans le système de traitement des eaux en octobre dernier.

Comme en plus le gouvernement ne leur émet plus de chèques, les enseignants ont quitté le travail et les écoles sont fermées.

Dans l'unique épicerie locale, les tablettes sont pratiquement vides des produits de base, comme le pain et le lait. « La situation est très difficile depuis les deux derniers jours, a déclaré hier le conseiller de la bande de Pikangikum, Tony Turtle. Les résidents arrivent à peine à survivre. »

Tout en reconnaissant que la bande autochtone n'était pas en déficit, le ministre des Affaires indiennes, Robert Nault, a répété hier qu'il était essentiel de prendre en main les finances de la communauté de 1700 personnes « pour des motifs sociaux ». Il a toutefois refusé de commenter la situation actuelle.

Les experts en matière de suicide estiment que la rigidité du ministère quant au sort de la communauté ne fera rien pour améliorer la situation, qui pourrait depuis des décennies.

Pikangikum possède le taux de suicide le plus élevé au monde, indiquait un expert international en la matière, l'année dernière. Le phénomène est particulièrement en progression chez les jeunes femmes de 13 et 14 ans.

GRANDES CENTRALES SYNDICALES Les libéraux fédéraux lèvent le nez

OTTAWA (PC) — Appelées à témoigner en comité parlementaire, les grandes centrales syndicales canadiennes et québécoises ne semblaient pas intéresser beaucoup les députés libéraux, hier après-midi.

Venus spécialement à Ottawa pour donner leur avis sur l'économie canadienne, les présidents de la CSN, de la FTQ, de l'Alliance de la fonction publique du Canada et les représentants du Congrès du travail du Canada et des Travailleurs unis de l'automobile se sont retrouvés devant toute une rangée de sièges vides. Au total, ils comptent trois millions de syndiqués dans leurs rangs.

Les députés libéraux sont entrés et sortis de la salle du comité où se déroulaient les présentations. À un moment, ils étaient tous disparus. Pendant une demi-heure, pas un d'entre eux n'était présent pour écouter les témoignages des chefs syndicaux. Seuls étaient restés les députés de l'opposition. Rappelons que la Chambre des communes doit ajourner ses travaux dans les prochains

jours pour les vacances estivales. « Je trouve cela particulièrement insultant que les représentants de l'ensemble des travailleurs syndiqués au Canada se retrouvent dans un débat sur l'économie canadienne où le parti au pouvoir est complètement absent », a souligné, furieux, le président de la CSN, Marc Lavolette.

Il a souligné que les députés libéraux étaient beaucoup plus intéressés par leurs prochaines augmentations de salaire que par le sort des travailleurs au Canada.

Henri Massé, de la FTQ, trouve regrettable que le message des syndicats ait été ignoré. « On venait parler des problèmes économiques, des moyens pour réduire le chômage. On venait parler aussi de l'assurance-chômage; il y a beaucoup de gens qui ont de la difficulté à ce moment-ci », a-t-il expliqué.

M. Massé voulait profiter également de l'occasion pour dire aux députés qu'il est d'accord avec leurs hausses de salaire (20% de plus par année). Maintenant, il n'est plus certain de son appui.

ABONNEZ-VOUS

LE SOLEIL
686-3344
1 866 686-3344

Pensez à l'été...

Laser épilatoire Alexandrite

DR ELIZABETH MORENCY, MD
omnipraticienne

- Une technique sécuritaire et efficace.
- Une épilation des aisselles ou de la région des aines en dix minutes.
- Des résultats à long terme à partir de 3 à 6 séances ou plus selon la région épilée.
- Une technique qui s'applique aussi pour les poils disgracieux chez les hommes.
- Traitements effectués par des infirmières licenciées sous supervision médicale.

em
Dr Élizabéth Morency, MD

varices • couperose • cellulite • épilation au laser • rides • peelings
2954, boul. Laurier, suite 620, Sainte-Foy, 650-6652
<http://www.elizabethmorency.qc.ca>

Séduction Birks

Exclusive à Birks, chaîne lasso en or 18 carats à perle de culture tahitienne de couleur naturelle, 650 \$.

BIRKS

PERLES, depuis 1879



BIRKS

Place Ste-Foy 653-4035
1 800 682 2622 www.birks.com

ÊTES-VOUS TIMBRÉ ?

BRIDGESTONE

JUSQU'À 80 \$*

REMISE POSTALE

Rien ne sert d'économiser sur des pneus qui ne sont pas parfaitement adaptés à votre voiture. Voilà pourquoi Bridgestone vous offre une remise postale considérable sur ses meilleurs pneus de performance, de très haute performance, de tourisme et ses pneus quatre saisons. Ces pneus offrent une maniabilité, une traction et une capacité de freinage hors-pair, que ce soit sur une piste de Formule 1 ou sur les petites routes de gravier qui mènent au chalet. Vous avez maintenant la chance d'économiser jusqu'à 80 \$, tout en adhérant à vos principes. Il vous suffit d'être très exigeant et de coller un timbre-poste.

Pneu	Remise postale (par pneu)*
Potenza S-02	
Potenza S-02/S-03 Pole Position	20 \$
Potenza RE730	10 \$
Potenza RE940	10 \$
Potenza RE930 / RE950 (nouveau)	7,50 \$
Potenza RE927	50 \$
Turanza REVO et Turanza T	7,50 \$
Potenza RE910/RE900	5 \$
BT70s	5 \$

*Jusqu'à 20 \$ par pneu sur les pneus admissibles. *La remise est offerte sur les achats de pneus admissibles effectués entre le 1^{er} avril et le 15 juin 2001. Il y a certaines restrictions. Consultez votre détaillant. MC-Marque de commerce de Bridgestone/Firestone. Usager sous licence.

BRIDGESTONE
ROULEZ VERS LE FUTUR

Rendez-vous chez le détaillant le plus rapproché.

ANCIENNE-LORETTE Capitale Bandag 6250, boul. Wilfrid-Hamel (418) 671-1471	LA POCATIERE Pneus Levesque Inc. 125, Route 230 Ouest (418) 656-2984
TROIS-RIVIÈRES Pneus & Mécanique Centre-Ville 1195, boul. Ste-Marie (819) 375-1273	LORETTEVILLE Centre du Pneu Martin 251, boul. de la Rivière (418) 843-5753
CHANDLER Pneus Clermont Inc. 190, Commerciale (418) 689-4393	NORMANDIN CTR-Centre de Pneus 754 rue St-Cyrille (418) 274-3375
VILLE VANIER Suspension & Freins Vanier Inc. 776, ave. Godin (418) 683-3651	RIMOUSKI CTR-Centre de Pneus 380 2ième Rue Est (418) 722-7735
BAIE-COMEAU CTR-Centre de Pneus 1250 boul. Lafleche (418) 589-2046	RIVIERE DU LOUP CTR-Centre de Pneus 374 rue Temiscouata (418) 862-2011
BEAUCVILLE Pneus D.P.P. (1997) Inc. 483, boul. Renault (418) 774-6279	ROBERVAL CTR-Centre de Pneus 445 boul. Marcotte (418) 275-2221
CHARLESBOURG PneusExpert 8655 boul. Henri-Bourassa (418) 627-0940	SACRÉ-COEUR Garage Jos Perron & Fils 103, Principale (418) 236-4402
CHICOUTIMI CTR-Centre de Pneus 1444 boul St-Paul (418) 543-0241	STE-ANNE-DES-MONTS Pièces d'Auto Ste-Anne-des-Monts Inc. 17, Boul. Ste-Anne Est (418) 763-5657
GASPÉ Egide Dupuis & Fils Inc. 159, boul. Gaspé (418) 368-5778	ST-FELICIEN CTR-Centre de Pneus 915 boul Sacre-Coeur (418) 679-1851
JONQUIERE CTR-Centre de Pneus 3611 St-Pierre (418) 542-6535	QUÉBEC CTR-Centre de Pneus 120 avenue St-Sacrement (418) 681-0511
LA MALBAIE CTR-Centre de Pneus 1800 Boul De Comporté (418) 665-2541	

Les cahiers spéciaux LE SOLEIL

Samedi 16 juin Les jardins de Métis

Programmation des activités 2001

Le Bureau de la Capitale Nationale

Abonnez-vous!
686-3344 • 1 866 686-3344

Dion louange, mais...

■ OTTAWA — Stéphane Dion a loué, hier, le travail de la Commission d'étude sur l'avenir du français au Québec. Selon le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, le rapport de la Commission, présenté mardi soir, a évité deux erreurs: imposer des critères linguistiques pour l'admission aux cégeps et employer la clause dérogatoire de la Constitution pour interdire d'autres langues que le français dans l'affichage. « Il faut quand même se féliciter que la Commission ait tourné le dos à ces projets radicaux (...) pour plutôt se concentrer sur l'amélioration de la qualité du français et de l'anglais », a-t-il affirmé en point de presse. Il estime ainsi que c'est une excellente idée de vouloir consacrer plus d'efforts à l'enseignement de l'anglais comme langue seconde. Par contre, M. Dion se demande si la Commission ne s'égare pas sur la question de la citoyenneté. Il ne voit pas comment on pourrait instaurer une citoyenneté québécoise. D'abord, dit-il, ce serait anticonstitutionnel, puis, ajoute-t-il, on ne peut enlever aucun droit à la citoyenneté canadienne. À ses yeux, il est difficile de comprendre exactement où M. Larose veut en arriver. (PC)

81 % des
cégépiens
réussissent
les examens
de français

QUÉBEC — Le ministère de l'Éducation a choisi la journée du forum de la Commission Larose sur la langue française pour rendre publiques les résultats des épreuves collégiales de français et d'anglais pour 1999-2000. Le taux de réussite des francophones à l'examen de français est de 88,1 %, celui des anglophones à l'examen d'anglais, de 90,3 %.

Les épreuves ont eu lieu en décembre 1999, en mai 2000 et en août 2000. Elles comportaient trois critères d'évaluation: compréhension et qualité de l'argumentation, structure du texte, et maîtrise de la langue. « Ce dernier critère constitue la principale cause d'échec à l'épreuve de français », lit-on dans le communiqué du MEQ.

En 1998-1999, le taux de réussite à l'examen de français se situait à 88,6 %, celui de l'examen d'anglais à 92,9 %. La réussite de l'épreuve de français ou d'anglais est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études collégiales depuis 1998.

Les femmes ont obtenu un taux de réussite de 90,7 %, les hommes de 84,4 %. Les cégépiens de la formation préuniversitaire ont un taux de réussite de 93,1 %, ceux de la formation technique de 82,7 %.

Les cégeps de Sainte-Foy (96,1 %) et Garneau (94,7 %) ont obtenu des taux de réussite à l'examen de français au-dessus du taux du réseau (88,1 %). Limoilou (86,1 %) et Lévis-Lauzon (84,7 %) se situent au-dessous. M.L.



40% -
50% - 60%
Impers
(longs et courts)
Costumes
Ensembles pantalons
25% à 60%
sur nos autres collections

* À l'exception de tous les accessoires et mises de côté
Vente finale

Tailles 4 à 22 ans

Ouvert le
dimanche
jusqu'au 17
juin inclus

LUCETTE
LAMONTAGNE
Boutique

833, avenue Myrand
Sainte-Foy
681-0249

COMMISSION SUR LA LANGUE

Les universités refusent
de porter le blâme

Elles n'ont pas à « apprendre la grammaire aux étudiants »

MICHÈLE LAFERRIÈRE

MLaferriere@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Les universités québécoises refusent de porter le blâme de la mauvaise formation des maîtres. Les anciens frères, fort compétents, sont à la retraite. Et les enseignants qui leur ont succédé ont été plus ou moins victimes d'un « système qui a laissé ses propres traces ». Parlez-en à ceux qui ont appris à écrire au son.

Claude Godbout, de l'Université Laval, représentait la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, hier, devant la commission Larose. Il a déclaré que chaque ordre d'enseignement devait se sentir « interpellé » par la qualité du français. Mais il a martelé que le rôle de l'université n'était pas d'apprendre à ses étudiants l'orthographe et la grammaire. « C'est la job des commissions scolaires », a-t-il soutenu au sortir du grand forum qui a réuni une quarantaine d'organismes concernés par la langue.

Il faut hausser les exigences au primaire et au secondaire, a dit M. Godbout, car « il est anormal de devoir donner des cours d'appoint au collégial et à l'université ». Il a rappelé que tous les nouveaux étudiants devaient subir un test de français avant d'être admis à l'Université Laval. Les futurs enseignants, eux, passent un test additionnel de français. Les universités ont un autre défi à relever, a-t-il conclu: celui de favoriser l'apprentissage de langues étrangères.

Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps, croit qu'il faudra analyser plus en profondeur la proposition de la Commission Larose suggérant de passer de deux à six cours d'anglais au collégial. Il réclame plutôt davantage de liberté pour les cégeps et leurs étudiants parce que, soutient-il, ces derniers ne sont pas tous au même niveau et n'ont pas les mêmes besoins. « Les 155 000 cégépiens du Québec ont-ils tous besoin d'être fonctionnellement bilingues ? » demande-t-il.

M. Boucher croit à l'apprentissage intensif et aux stages d'immersion à l'extérieur du Québec. Il va jusqu'à proposer qu'on crédite aux cégépiens leurs sessions d'études ou leur période de travail à l'étranger. Il trouve bien des vertus aux échanges entre les cégeps. En septembre, par exemple, les étudiants en tourisme du cégep de Limoilou feront leur cinquième et leur sixième sessions en anglais, au campus Saint Lawrence du Champlain College, et vice versa. Mais

sonneuve et Dawson le font en bureautique, le Vieux-Montréal et John Abbott en techniques administratives. La philo en anglais, cependant, représente à ses yeux « une voie impraticable qui ne fait aucun sens ».

L'enseignement du français a « besoin d'un vigoureux coup de barre, convient-il. Les taux de réussite à l'examen ministériel sont de 85 %, fait-il valoir. Mais partout dans les cégeps, on retrouve des centres d'aide. Les examens ministériels intermédiaires ne témoignent pas des apprentissages de base ».

Manon Beaudry-Roberge, qui représentait la Fédération des commissions scolaires du Québec, souscrit à l'apprentissage intensif de l'anglais. Mais elle a demandé aux membres de la Commission Larose de laisser aux enseignants « le temps de vivre la réforme et de la corriger ». « Une réforme qui a fait de bons choix », a-t-elle précisé.

La Fédération étudiante collégiale, par la voix de Martin Simard, a décrit la voie enrichie en anglais dans les cégeps francophones comme un « beau pari ». Va aussi pour l'apprentissage d'une troisième langue, et pas seulement de l'espagnol, dans le présent contexte de mondialisation. Andrée Périard, de la Fédération étudiante universitaire du Québec, ne partage pas cette position: elle ne voit pas l'utilité « que tout le monde apprenne une troisième langue ».

Ceux qui échouent le test de français, a-t-elle ajouté, devraient avoir accès gratuitement à des cours de mise à niveau.

Gilles Pellerin, de l'Association nationale des éditeurs de livres, a émis les commentaires les plus lyriques. « Il faut augmenter le temps imparti au français et à la littérature, a-t-il plaidé. Et diminuer le nombre d'élèves par classe. Il faut rétablir l'humanisme. La langue est porteuse de valeurs. La courtoisie nous vient du français du XII^e siècle. Voltaire, au XVIII^e siècle, nous a donné la langue de raison. »

Les immigrants trouveront leur compte dans un enseignement du français de qualité, « car on leur offrira une langue et un pays intérieur ».



Gaëtan Boucher,
président de la
Fédération des
cégeps.

Patrons contents, syndicats moins chauds

■ QUÉBEC — Le rapport préliminaire des États généraux sur la langue française est relativement bien accueilli par les différents milieux. Le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, s'est réjoui que la Commission ait retenu la stratégie du partenariat et du volontariat pour la francisation des entreprises. Du côté syndical, on était moins enthousiaste toutefois sur le caractère volontaire des mesures de francisation. « On souhaiterait plus. Les comités de francisation qui oeuvrent dans les entreprises n'ont pas été très actifs jusqu'à mainte-

nant », a déclaré René Roy, porte-parole de la centrale syndicale FTQ. La loi actuelle impose la création d'un comité de francisation au sein de toute entreprise comptant 100 employés et plus, mais ces comités ne sont pas obligatoires au sein des entreprises comptant moins de 100 employés. Les centrales syndicales veulent avoir leur mot à dire au sein de ces comités de francisation, a souligné pour sa part Serge Tremblay de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD). Une forme de paritarisme soit être instaurée dans la composition de ces comités, croit-il.



Claude Godbout, de l'Université Laval, représentait la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.

« Minorité nationale »: le
stress des Anglo-Québécois

MARIE CAOUPETTE

MCAoupette@lesoleil.com

QUÉBEC — Le terme de « minorité nationale » inventé par la Commission Larose sur la situation et l'avenir de la langue française fait peur aux Anglo-Québécois qui auraient aussi souhaité que ces États généraux se penchent sur les façons de régénérer leur communauté en déclin.

Que veut dire au juste le vocable « minorité nationale »? Les services hospitaliers en anglais seront-ils réservés aux personnes incluses dans cette minorité nationale? Faudra-t-il porter une carte d'identité, s'interrogeait hier Richard Henderson, représentant le groupe socio-communautaire Alliance-Outaouais?

La préoccupation de régénérer la communauté anglophone a aussi été soulevée par des groupes anglo-québécois et par le Parti libéral au forum organisé hier à Québec par la Commission, qui cherche à valider ses choix en matière linguistique. Pour éviter l'extinction, le porte-parole des commissions scolaires anglophones a remis sur le tapis la proposition d'admettre à l'école anglaise les enfants des immigrants originaires des pays anglophones. Selon Ron Paterson, cela ferait grimper la clientèle des écoles anglaises de 2 à 3 %.

Malgré un quasi-déluge de bons mots pour cette communauté, décrite comme une interface et un levier important pour le rayonnement du Québec dans le monde, le président de la Commission, Gerald Larose, a rapidement rejeté cette option. Elle créerait deux catégories d'immigrants et une foule de problèmes d'ordres éthique et juridique. La situation deviendrait incontrôlable, craint-il, en raison des contestations qu'on anticiperait de la part « d'avocats tordus » et du nombre très élevé de pays qui ont fait de l'anglais une langue officielle.

De son côté, le député Pierre-Étienne Laporte, représentant le Parti libéral, enjoignait la Commission à témoigner plus d'empathie pour cette communau-

té. La langue anglaise n'est pas menacée au Québec, mais la communauté anglo-québécoise l'est. Plutôt que de protection, elle a besoin de mesures pour se développer, ajoutait-il.

M. Larose s'est toutefois borné à réitérer la recommandation de la Commission qui veut affirmer les droits historiques de la communauté anglo-québécoise. Ce geste devient possible depuis que l'antagonisme entre francophones et anglophones s'est estompé et a fait place, sur le terrain, à des rapports de complicité et de convivialité. En fait, précisait-il, les Québécois ont des problèmes avec la langue anglaise, la lingua franca internationale, mais n'en ont plus avec une communauté anglaise devenue minoritaire.

Le porte-parole du Parti québécois, Daniel Mercier-Gouin, a tenu à préciser que la Commission n'avait pas pour mandat d'assurer la pérennité de la communauté anglaise. Il ajoutait aussi que les statistiques utilisées par la Commission induisaient en erreur. Si 93 % des Québécois peuvent parler français, cela ne signifie pas que c'est leur langue d'usage courant.

De son côté, le politologue Guy Laforest, représentant l'Action démocratique, a salué la « décripation » que représente le compromis concocté par la Commission. Il a invité les anglophones à chauffer les souliers de la majorité francophone et à comprendre leur inquiétude au sujet de la politique linguistique du gouvernement fédéral, qui traite symétriquement l'anglais et le français comme s'il s'agissait de réalités de poids comparables.

Notons que les Anglo-Québécois sont perçus comme ayant une culture et une langue un peu différentes du reste du Canada. Contaminés par le contact du français, il faut un dictionnaire *franglais* à leurs compatriotes hors-Québec pour arriver à les comprendre. Heather Keith-Ryan, porte-parole du Québec Community Groups Network, signalait de cette façon que les deux solitudes étaient moins évidentes qu'au temps de Hugh McLennan.

On veut
aussi
régénérer la
communauté
anglophone

HYUNDAI
ELANTRA 2001
La plus « Euro » des Coréennes

complètement redessinée
nouveau châssis
moteur plus performant
roues de 15 po.

Location
199\$
par mois, 48 mois
Léger comptant

Financement à l'achat
0%
Jusqu'à 36 mois

Programme d'assistance routière 24 h.

HYUNDAI
SONATA 2001
Style • Sécurité • Confort • Performance • Technologie

Location
229\$
par mois, 48 mois
Léger comptant

Financement à l'achat
0%
Jusqu'à 36 mois

LESSARD
HYUNDAI
Lauréat du PRIX D'EXCELLENCE pour la 6^e année
Le 1^{er} concessionnaire Hyundai à Québec

659, Boul. St-Joseph, Québec
Prolongement de la 80^e Rue
623-5471

Pièces et service
ouvert le soir
jusqu'à 21h.

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

NOUVEAU PARTI DE GAUCHE

Robinson devra rendre des comptes à McDonough

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate Syvend Robinson devra «rendre des comptes» pour avoir offert son soutien à un groupe de syndicats proposant de créer un parti de gauche qui prendrait le relais du Nouveau Parti démocratique (NPD), a affirmé hier la dirigeante de ce dernier, Alexa McDonough. «Les membres devront faire connaître leur position», a déclaré M^{me} McDonough. «C'est cela, faire de la politique — être responsable de ses actes», a-t-elle ajouté.

Un groupe baptisé New Politics Initiative (NPI) vient de lancer un site Web (www.newpolitics.com) sur lequel il propose que le NPD soit remplacé par un parti reposant sur des idées nouvelles et dirigé par un autre chef.

M. Robinson, qui s'était présenté contre M^{me} McDonough lors de la course à la direction du parti, en 1995, figure au nombre des partisans du NPI ayant été identifiés dans le site Internet de ce dernier. Jim Stanford, économiste du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), l'auteur et militante Judy Rebick, l'avocat Clayton Ruby ainsi que l'auteur Murray Robinson sont aussi de cette liste.

M. Robinson a indiqué que le nouveau parti serait davantage de gauche, faisant notamment la promotion de l'environnement tout en s'opposant à la «mondialisation corporative».

Il a par ailleurs dit espérer que la nouvelle formation politique englobe le NPD actuel, mais aussi qu'elle accueille les militants et jeunes personnes ayant per-



Alexa McDonough, chef du NPD.

du foi dans le processus politique. À la suite de l'élection de novembre, M^{me} McDonough s'était prononcée en faveur d'un débat sur l'avenir du NPD. «Toutes les options s'offrent à nous, et cela inclut la possibilité que le NPD renaisse sous une autre forme», a-t-elle déclaré hier.

Dans son site Web, le NPI réclame la dissolution du NPD, lors du congrès du parti prévu en novembre, de même que la formation d'un nouveau parti à temps pour que puisse avoir lieu un congrès inaugural dès le début de 2002.

Tout comme ceux des TCA, des représentants du Syndicat de la fonction publique du Canada ainsi que du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes soutiennent le NPI.

SAAQ

Carences à corriger

■ QUÉBEC — Les mesures de sécurité mises en place à la Société de l'assurance automobile du Québec pour assurer la protection des renseignements personnels sont généralement adéquates, mais certaines doivent être améliorées. C'est la conclusion que tire la Commission d'accès à l'information dans le rapport final qu'elle vient de dévoiler, après avoir examiné les mesures de sécurité et de surveillance qui sont en place à la SAAQ. La SAAQ devrait chercher un moyen de restreindre le plus possible l'accès des organismes externes aux seules données nécessaires à la réalisation de leur travail, dans ses systèmes. La commission donne l'exemple d'un organisme qui aurait le droit d'accéder aux dossiers d'immatriculation des véhicules lourds, mais à qui la SAAQ procurerait un accès à tous les dossiers d'immatriculation. Cet accès trop général lui semble exagéré. Divers ministères, organismes et corps policiers ont accès aux données de la SAAQ pour réaliser leur travail. «Ces entités semblent dans certains cas avoir un accès justifié, mais trop large aux données de la SAAQ», écrit-on dans le rapport. L'auteur se questionne aussi sur la sensibilisation aux mesures de sécurité chez les employés des mandataires de la SAAQ. «Les employés rencontrés semblent inégalement sensibilisés à la sécurité et à la confidentialité des renseignements dont ils disposent. D'ailleurs, ceux-ci ont de la difficulté à se rappeler la forme et le contenu de l'engagement à la confidentialité qu'ils ont signé, il y a parfois plusieurs années», écrit l'auteur. (PC)

CONSEIL NATIONAL

L'affaire Michaud rattrape le PQ

MICHEL CORBEIL
MCorbail@lesoleil.com

QUÉBEC — L'affaire Yves Michaud est officiellement inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil national du Parti québécois.

Les militants qui se réuniront à Saint-Hyacinthe, le 16 juin, auront à se pencher sur deux résolutions qui font référence sans la nommer à cette saga qui déchire les souverainistes.

La crise a éclaté en décembre. Yves Michaud a écopé d'un vote de blâme de l'Assemblée nationale après avoir fait allusion au vote ethnique et à celui des Juifs, lors du référendum de 1995. L'ardent souverainiste s'est défendu d'avoir eu le moindre propos raciste ou xénophobe. En vain, il a exigé d'être entendu par les députés qui l'ont semoncé.

Au conseil national, les jeunes péquistes déposeront une résolution calquée sur ce que suggère celui dont se réclament les «purs et durs» du PQ. Ils exigent que les députés ne puissent distribuer de blâme que pour des propos les visant explicitement. En outre, les citoyens auraient 48 heures avant de faire l'objet d'une comparution.

Les militants de Bourassa avancent que les élus devraient s'interdire de prendre quelque vote que ce soit à l'encontre d'un citoyen, «sauf dans

les cas exceptionnels à définir à l'avance».

Ces deux suggestions font partie des 42 résolutions sur lesquels cogiteront les députés. Quatre ont trait à la souveraineté. Les péquistes de La Pinière veulent «encourager le premier ministre Bernard Landry à continuer» de parler régulièrement aux Québécois de cette question. Ceux de Salaberry-Soulanges risquent d'embarrasser leur chef en revenant avec l'idée «d'utiliser les fonds publics» pour promouvoir l'indépendance.

La loi électorale fait aussi l'objet de résolutions. Les militants de Vauvilliers préconisent rien de moins que de rendre obligatoire la participation au scrutin.

Les députés de Viger mettent de l'avant une recommandation s'objectant à ce que le ministre Guy Chevrette étende à tout le Québec le virage à droite sur feu rouge. Au rayon des symboles, il est proposé de créer une semaine de la fête du patrimoine québécois, qui se terminerait le 24 juin.

Dans le domaine du travail, les députés de Matapédia mettent de l'avant une idée peu banale. Ils veulent que Québec instaure «la semaine de travail de quatre jours pour le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine et mette en place des mesures incitatives et compensatoires pour en arriver au plein emploi».

Léon
DEPUIS 1909

Nouveau chez Léon!

L'OPÉRATION ZÉRO

Notre agent 00-0 a un permis vous permettant d'épargner dans chaque rayon! Sur les meubles! Sur les électroménagers! Et sur les appareils électroniques!

GRATUIT
MONTURES DE LIT
DE LUXE!

à l'achat de tout
matelas et sommier
assortis.

SealyTM

Modèle
Correct
Comfort Sable.
Ressorts ensachés.

CORRECT COMFORT
Un produit avant-gardiste
de confort individuel

Les ressorts Correct ContourTM sont enveloppés individuellement, répondant à vos moindres mouvements et se forment toujours au contour du corps, peu importe la position qui est prise.

Stabilisateur Tru-lokTM est attaché aux ressorts procurant de la stabilité sur toute la surface du matelas.

Miracle EdgeTM, support autour du périmètre du matelas, renforcé le côté quand on s'assoit et donne une plus grande surface de couchage.

Une poutre en acier centrale donne à cet ensemble plus de durabilité et un support supérieur.

LA RÈGLE D'OR DE Léon

En achetant vos meubles chez Léon, vous achetez la tranquillité d'esprit.

EMPORTEZ ET ÉPARGNEZ D'AVANTAGE

Ensemble lit simple
Ensemble lit 2 places
Ensemble grand lit

759\$

829\$

899\$

DORMEZ BIEN AVEC NOTRE GARANTIE CONFORT! 90 JOURS
détails en magasin

DEMANDEZ-NOUS COMMENT PAYER ZÉRO POUR UN AN!

ACOMPTE : **ZÉRO!** * PAIEMENT MENSUEL : **ZÉRO!**
SUR ABSOLUMENT TOUT ARTICLE dans nos salles de montage!

Léon
DEPUIS 1909

LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS

VANIER
100, rue Chabot,
à proximité des Halles Fleur de Lys
(418) 683-9600



STE-FOY
Place de la Cité
2600, boul. Laurier
(418) 657-6902



HEURES D'OUVERTURE Lun. - mer. de 9 h à 18 h, jeu. - ven. de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h, dimanche de 11 h à 17 h

*S.A.C. Le solde, toutes les taxes applicables et tous frais additionnels sont dus dans un an. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon la région. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises «Emportez» ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour connaître les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour d'autres modalités de paiement. Un acompte de 15 pour cent requis pour les commandes spéciales.

DÉCÈS ET AVIS

BRETON, Gérard, Québec, autrefois St-Georges COVENEY, Édith Dupont, Charlesbourg
CYR, Sylviane Lachance, Charlesbourg
DORÉ, Gérard, Montréal
DUMONT, Denyse Duguay, Sainte-Foy
DUPONT, Julieanne Ayotte, Sainte-Foy
FALARDEAU, Alphonse, Sainte-Foy
FRENETTE, Marguerite, St-Marc-des-Carrières
GENDRON, Me Pierre, La Malbaie

GOUPIL, Paul-Émile, Saint-Just-de-Bretenières
LANDRY, J. Roland, Ste-Marie-de-Beauce
LANGLOIS, Antoine, Québec
LAROCHE, Jacques, Baie-St-Paul
MICHAUD, Guy, Beaufort
NORMAND, Daniel, Montréal
PATENAUD, sœur Simone, (sœur Marie-de-Lorette)
PROULX, Louise Simard, Val-Bélair
RENAUD, Pauline Gingras Falardeau, St-Nicolas
ST-HILAIRE, Alain, Manseau
THERRIEN, Conrad, Saint-Damien
TREMBLAY, Benoit, Montréal
TREMBLAY, Carole, Québec
TRUDEL, Marcel, Loretteville
VACHON, Jeanne D'Arc Turcotte, St-Georges-de-Beauce

BRETON Gérard
 À l'Hôtel-Dieu de Québec, le mercredi 30 mai 2001, à l'âge de 65 ans et 10 mois, est décédé M. Gérard Breton, époux de Jeanne Paquet. Il demeurait à Québec et autrefois de Saint-Georges de Beauce. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium du



lande (Robert Guay), Huguette (feu Roland Garneau), Yves (Hélène Sheedy), Sœur Louise, s.f.a., Jacqueline (Jean-Marc Boucher), Patrick (Claudette Rochon), Renald (Lise Tremblay); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs; ses beaux-frères, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation canadienne du rein (Section de Québec), 1270, ch. Ste-Foy, Bur. 2142, Québec (Québec) G1S 2M4. Pour renseignements: 525-6044. Télécopieur: 525-6971. Courriel: coopdel.anse@videotron.ca

CYR Sylviane Lachance
 le samedi 9 juin 2001 de 14h à 16h suivi d'un hommage et d'une homélie au funérarium. Elle laisse dans le deuil son fils Louis; ses frères et sœurs: Lyse Duguay (sœur de M. André Cyr), Marcel Duguay, Pierre Duguay et Hélène Duguay; ses beaux-frères et belles-sœurs: Simone Bineau (sœur de Georges Dumont), Eudore Dumont (Isabelle Bérubé), Paul Dumont (Denise Cloutier), Marthe Dumont, Gertrude Dumont (feu Benoit Marcotte), Yolande Dumont (feu Rodolphe Dumont) et de nombreux neveux, nièces et ami(e)s. Des témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ, hôpital Hôtel-Dieu de Québec, 10, rue de l'Espérance, Québec (Québec) G1L 3L5, tél.: 525-4385. Nous aimerions remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec qui a contribué de près et de loin au bien-être de madame Denyse Duguay Dumont durant sa maladie. Pour renseignements: (418) 529-3371. Télécopieur: (418) 529-9506. Courriel: ic@lepinecloutier.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

DORÉ Gérard
 1934 - 2001
 À Montréal, paisiblement, le 6 juin 2001, à l'âge de 66 ans, Cher époux de Thérèse Croteau. Outre sa tendre épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Johanne (Ronald Sabourin) et Nathalie (Patrick Tran); ses petits-enfants: Joëlle, Sophie et Vincent; ses sœurs et frères: Noëlla Beaulieu (Réjeant), Jacques Doré (Antoinette), Marc Doré (Clothilde), Eugène Doré (Gilberte), Gertrude Gagnon (Gilles); ainsi que plusieurs nièces et neveux. Pré-décédé par son père Joseph Elzéard Doré et de sa mère Grazia Carboneau Granielli. Ses sœurs et frères: Véronique, Marguerite, Jacqueline, Jean-Paul, Charles, Henri et Louise. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire Urgel Bourgie 6700, Beaubien Est Montréal

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

La Maison Roy & Giguère Inc. 2550, 1ère Av. Ouest Saint-Georges-de-Beauce
 (418) 228-2263
 télécopieur (418) 227-3271
 courriel royetgig@globetrotter.net

COVENEY Édith Dupont
 À la Maison Ste-Marie-des-anges, le 28 mai 2001, à l'âge de 92 ans et 9 mois, est décédée dame Édith Dupont, épouse de feu M. Emile Covenev. Elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances à la Maison Ste-Marie-des-anges, 600, 60e Rue Est, Charlesbourg, le samedi 9 juin de 9h30 à 10h30. Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin à 10h30, en la chapelle Ste-Marie-des-anges, 600, 60e Rue Est, Charlesbourg et de là au cimetière St-Patrick, sous la direction de la

Coopérative funéraire de l'Anse 280, 8e Rue Québec
 Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yo-

Landry, J. Roland, Ste-Marie-de-Beauce
 le 28 mai 2001, à l'âge de 79 ans, est décédé M. J. Roland Landry, ex-employé de Québec-Téléphone, époux de dame Simone Landry. Il demeurait à Ste-Marie-de-Beauce et autrefois à Montmagny. La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Boulanger 31, av. de la Fabrique Montmagny, samedi, jour des funérailles, à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin à 14h, en l'église St-Thomas de Montmagny. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, sa fille et sa belle-fille: Roger (Josée Latour), Hélène; son petit-fils et sa petite-fille: Jason et Rox-Ann; ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs: Jeanne D'Arc Landry (feu Napoléon Caron), J.-Armand Landry, Rosaire Landry, Noëlla Landry, Anita Landry, Amédée Hébert (feu Lorraine Landry), Claire Lemieux (feu Georges Landry), Gilberte Marois (feu Georges Lemieux), Roger Marois (Margarita Linaires), Marguerite Fournier (feu Rodolphe Marois), Rita Malenfant (feu Joseph Marois), ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer. Des formulaires seront disponibles à la résidence funéraire. Pour renseignements ou pour l'envoi de messages de sympathie: 248-1363. Télécopieur: 248-9369. Courriel: netboul@globetrotter.net

Langlois Antoine
 À l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec du CHUQ, le 4 juin 2001, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur Antoine Langlois. Il demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le vendredi 8 juin à 15h en l'église Sts-Martyrs Canadiens, rue Père Marquette coin Bien-ville, Québec et de là au

Parc Commémoratif La Souvenance
 La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil Roméo, Gérard (feu Rosette Dumas), Yvette, Jeanne-D'Arc (feu Henri Luc), Louis-Philippe, Raymond (Jacqueline Marcoux), Béatrice (feu Philippe Boily), Denyse (Paul-André Dondridge), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(es). La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

Lépine Cloutier Ltée 138 rue Doucet La Malbaie
 Pour renseignements Québec: 418-529-3371 La Malbaie: 418-665-2455 Télécopieur Québec: 418-529-9506 La Malbaie: 418-665-6979 Courriel: ic@lepinecloutier.com Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

Goupil Paul-Émile
 À l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le mardi 5 juin 2001, à l'âge de 85 ans, M. Paul-Émile Goupil, époux de dame Thérèse Chabot. Il demeurait à Saint-Just-de-Bretenières. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin à 15h en l'église de Saint-Just-de-Bretenières sous la direction de la maison funéraire

Parc Commémoratif La Souvenance
 La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil Roméo, Gérard (feu Rosette Dumas), Yvette, Jeanne-D'Arc (feu Henri Luc), Louis-Philippe, Raymond (Jacqueline Marcoux), Béatrice (feu Philippe Boily), Denyse (Paul-André Dondridge), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(es). La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

Parc Commémoratif La Souvenance
 La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil Roméo, Gérard (feu Rosette Dumas), Yvette, Jeanne-D'Arc (feu Henri Luc), Louis-Philippe, Raymond (Jacqueline Marcoux), Béatrice (feu Philippe Boily), Denyse (Paul-André Dondridge), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(es). La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

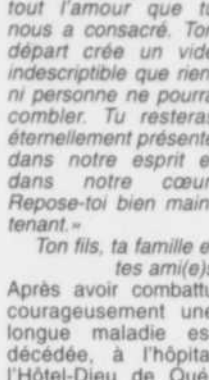
Parc Commémoratif La Souvenance
 La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil Roméo, Gérard (feu Rosette Dumas), Yvette, Jeanne-D'Arc (feu Henri Luc), Louis-Philippe, Raymond (Jacqueline Marcoux), Béatrice (feu Philippe Boily), Denyse (Paul-André Dondridge), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(es). La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

à compter du vendredi 8 juin de 16h à 22h et le samedi 9 juin de 10h à 14h. Les funérailles auront lieu à la chapelle du complexe, le samedi 9 juin à 14h. La famille tient à remercier le personnel du Centre Pavillon Rosemont.

DUMONT Denyse Duguay
 le samedi 9 juin 2001 de 14h à 16h suivi d'un hommage et d'une homélie au funérarium. Elle laisse dans le deuil son fils Louis; ses frères et sœurs: Lyse Duguay (sœur de M. André Cyr), Marcel Duguay, Pierre Duguay et Hélène Duguay; ses beaux-frères et belles-sœurs: Simone Bineau (sœur de Georges Dumont), Eudore Dumont (Isabelle Bérubé), Paul Dumont (Denise Cloutier), Marthe Dumont, Gertrude Dumont (feu Benoit Marcotte), Yolande Dumont (feu Rodolphe Dumont) et de nombreux neveux, nièces et ami(e)s. Des témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ, hôpital Hôtel-Dieu de Québec, 10, rue de l'Espérance, Québec (Québec) G1L 3L5, tél.: 525-4385. Nous aimerions remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec qui a contribué de près et de loin au bien-être de madame Denyse Duguay Dumont durant sa maladie. Pour renseignements: (418) 529-3371. Télécopieur: (418) 529-9506. Courriel: ic@lepinecloutier.com



FALARDEAU Alphonse
 À l'Hôtel-Dieu de Québec du CHUQ, le 6 juin 2001, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Alphonse Falardeau, directeur des relations publiques des Métro-Gagnon, époux de dame Yvette Paquet. Il demeurait à Sainte-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium



Lépine Cloutier Ltée 1025, route de l'Église, Ste-Foy
 le samedi 9 juin 2001 de 14h à 16h suivi d'un hommage et d'une homélie au funérarium. Elle laisse dans le deuil son fils Louis; ses frères et sœurs: Lyse Duguay (sœur de M. André Cyr), Marcel Duguay, Pierre Duguay et Hélène Duguay; ses beaux-frères et belles-sœurs: Simone Bineau (sœur de Georges Dumont), Eudore Dumont (Isabelle Bérubé), Paul Dumont (Denise Cloutier), Marthe Dumont, Gertrude Dumont (feu Benoit Marcotte), Yolande Dumont (feu Rodolphe Dumont) et de nombreux neveux, nièces et ami(e)s. Des témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ, hôpital Hôtel-Dieu de Québec, 10, rue de l'Espérance, Québec (Québec) G1L 3L5, tél.: 525-4385. Nous aimerions remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec qui a contribué de près et de loin au bien-être de madame Denyse Duguay Dumont durant sa maladie. Pour renseignements: (418) 529-3371. Télécopieur: (418) 529-9506. Courriel: ic@lepinecloutier.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com

Complexe funéraire Sylvio Marceau Québec
 le vendredi 8 juin 2001 de 19h à 22h, le samedi 9 juin 2001 de 9h30 à 11h15. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 juin 2001 à 11h30, en l'église Saint-Pierre-àux-Liens (rue des Roses) et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Guillaume (Anne St-Jacques), Mylène et Benoit; ses beaux-parents: M. Lionel Cyr et Mme Aliette Drouin; ses frères et sœurs: M. Henri Lachance (Suzanne Côté), Mme Céline Lachance (Rémi Vachon), M. Germain Lachance (Johanne Tousignant), Mme Martine Lachance (Roger Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Francine Cyr (Roger Croteau), M. Robert Cyr (Blanche Bolduc), Mme Lorraine Cyr (Maurice Moran), M. Réjean Cyr (Cécile Noël), M. François Cyr, M. Gilles Cyr (Marie-France Pomerleau), Mme Odette Cyr (Alain Rioux), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements: 627-3493. Télécopieur: 627-1415. Courriel: cfm2@netrover.com



GENDRON Me Pierre
 À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 28 mai 2001, à l'âge de 79 ans, est décédé M. J. Roland Landry, ex-employé de Québec-Téléphone, époux de dame Simone Landry. Il demeurait à Ste-Marie-de-Beauce et autrefois à Montmagny. La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Boulanger 31, av. de la Fabrique Montmagny, samedi, jour des funérailles, à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le samedi 9 juin à 14h, en l'église St-Thomas de Montmagny. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, sa fille et sa belle-fille: Roger (Josée Latour), Hélène; son petit-fils et sa petite-fille: Jason et Rox-Ann; ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs: Jeanne D'Arc Landry (feu Napoléon Caron), J.-Armand Landry, Rosaire Landry, Noëlla Landry, Anita Landry, Amédée Hébert (feu Lorraine Landry), Claire Lemieux (feu Georges Landry), Gilberte Marois (feu Georges Lemieux), Roger Marois (Margarita Linaires), Marguerite Fourn

LE MONDE

Ariel Sharon traite Arafat d'assassin et de menteur

JÉRUSALEM (d'après AFP) — Le premier ministre israélien Ariel Sharon, dans une attaque cinglante contre le président palestinien Yasser Arafat, l'a traité d'« assassin et de menteur », suscitant l'ire des Palestiniens.

« Il faut comprendre que nous parlons d'un assassin. C'est un assassin, un menteur pathologique », a déclaré M. Sharon à propos du président palestinien, dans une entrevue à la télévision russe NTV rediffusée hier par les médias israéliens.

« Il est impensable qu'il continue à être accueilli de par le monde avec un tapis rouge, ce n'est pas un chef d'État », a affirmé l'ex-général faucon Sharon. « Il y en a qui attendent de lui qu'il agisse comme un chef d'État, mais il agit comme le chef des terroristes et des meurtriers », a-t-il dit.

Il s'agit de la plus virulente attaque du premier ministre israélien contre M. Arafat depuis sa prise de fonctions en mars. M. Sharon a souvent accusé le président palestinien d'être à l'origine des attaques anti-israéliennes des derniers mois.

Ces accusations font suite à l'attentat suicide de Tel-Aviv le 1^{er} juin, qui a fait 21 morts, dont le kamikaze palestinien, l'attaque la plus meurtrière depuis 1996, revendiquée par le mouvement islamiste palestinien, le Hamas. Le secrétaire du gouvernement palestinien, Ahmad Abdelrahmane, a répliqué à M. Sharon sur le même ton, en affirmant que les déclarations de « ce corbeau empoisonnaient l'air ».

« Les allégations dégoûtantes prononcées par Sharon contre le président Arafat témoignent tout simplement de son intention de poursuivre la guerre et l'escalade contre le peuple palestinien », a-t-il dit. « Si Israël veut la paix, il faut qu'il réduise au silence ce corbeau qui croasse jour et nuit contre le dirigeant du peuple palestinien », a poursuivi Abdelrahmane.

Médicament gratuit de Pfizer à 50 pays pauvres

NEW YORK, Nations unies (AFP) — Le groupe américain pharmaceutique Pfizer a annoncé, hier, qu'il donnait gratuitement un médicament traitant des affections provoquées par le sida aux 50 pays les plus pauvres.

« Il n'y aura pas de limite de temps ou d'argent à ce programme », a dit le pdg de Pfizer, Hank McKinnel, lors d'une conférence de presse.

Dans les cinquante pays les plus pauvres, environ 12 millions de personnes sont infectées par le virus du sida, soit près du tiers des 36,1 millions de personnes infectées par le VIH ou malades du sida dans le monde.

M. McKinnel a indiqué qu'il avait discuté de cette initiative avec la Maison-Blanche et avec le secrétaire à la Santé Tommy Thompson et qu'il avait obtenu leur soutien.

Le médicament, le Diltucan, n'est pas un traitement contre le sida, mais il traite efficacement deux infections provoquées par le virus qui touchent de très nombreux malades.

La Macédoine vers l'état de guerre

■ SKOPJE, Macédoine (AP, AFP) — Après la mort de cinq soldats, tombés sous les tirs rebelles près de Tetovo, la seconde ville du pays, le premier ministre macédonien Ljubco Georgievski a décidé de demander au Parlement de déclarer la guerre aux insurgés albanophones, a annoncé, hier, le bureau du chef du gouvernement de Skopje.

En attendant la requête officielle, Antonio Milososki a pressé le Parlement « de décréter officiellement l'état de guerre et la mobilisation générale dans le pays parce qu'il n'est pas possible de réagir autrement aux menaces sur la sécurité et la souveraineté de la Macédoine ». « Le premier ministre ne veut pas plus de combats mais nous devons en finir avec l'illusion que quatre mois de conflit peuvent trouver une solution dans le dialogue », a-t-il expliqué. Une telle mesure requiert le feu vert des deux tiers du Parlement, qui l'examinera bientôt.

Javier Solana, le chef de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne, a une nouvelle fois appelé Skopje à la retenue. Depuis Bruxelles, il a estimé qu'une déclaration de guerre reviendrait « à faire le jeu des extrémistes ». Washington a tenu le même discours.

En pleine escalade de la tension, des hommes armés ont tiré, hier, en début de soirée, deux coups de feu contre le bureau du président macédonien Boris Trajkovski. Les balles ont atteint la

fenêtre, mais n'ont pu percer les vitres blindées.

CINQ SOLDATS TUÉS

Auparavant, l'armée macédonienne avait annoncé la mort de cinq soldats. Un véhicule qui venait ravitailler les troupes macédoniennes près du village de Gajre, tout près de Tetovo, a été attaqué mardi soir par les rebelles. L'attaque a fait un mort et trois blessés. L'ambulance dépêchée pour leur venir en aide, sous escorte militaire, a ensuite été la cible de tirs qui ont fait quatre morts chez les soldats.

Trois des soldats qui ont péri étaient originaires de la ville de Bitola dans le sud du pays, où un couvre-feu a aussitôt été imposé pour prévenir des troubles. Mais avant même le début du couvre-feu à 22 h, des rassemblements de protestation se sont formés dans les rues et des affrontements ont eu lieu avec un groupe d'albanophones. Les vitrines des commerces appartenant à des Albanais de souche ont été brisées et au moins trois personnes ont été blessées.

L'état de guerre permettrait au président Boris Trajkovski de gouverner par décrets et de former lui-même le gouvernement. Les frontières pourraient être fermées, les manifestations interdites et le couvre-feu imposé.

Les dirigeants macédoniens avaient envisagé une telle mesure le mois dernier mais s'étaient laissés persuader par la communauté internationale de tabler sur les négociations plutôt que sur l'affrontement armé pour résoudre le conflit. Toutefois, la formation d'un gouvernement de coalition incluant des représentants de la minorité albanophone, qui constitue un tiers des deux millions de Macédoniens, n'a pas donné de résultat.

Ali Ahmeti, l'un des chefs rebelles, a fait part de ses exigences pour les albanophones : amélioration de leur statut constitutionnel ; pouvoir de veto sur la plupart des décisions du gouvernement et du Parlement ; amnistie pour tous les rebelles et médiation internationale dans les futures négociations entre Skopje et les albanophones.



Le PM Ljubco Georgievski

ÉTATS-UNIS 3,5MM\$ au fumeur

■ Un jury a condamné, hier, à Los Angeles, l'industriel américain Philip Morris à payer 3 milliards de dollars à un malade de 56 ans atteint d'un cancer, ce qui représente la décision la plus lourde jamais prise à l'encontre d'une entreprise de tabac dans un procès individuel. Le jury, qui a délibéré pendant neuf jours, a aussi accordé à Richard Boeken une indemnité de 5,5 millions de dollars pour ses préjudices financiers et non financiers. Boeken, qui a commencé à fumer à l'âge de 13 ans et a consommé jusqu'à deux paquets de cigarettes par jour, a accusé Philip Morris d'avoir menti au public pendant plus de 40 ans sur les risques du tabac et d'être responsable de sa maladie. À l'énoncé du verdict, Boeken a souri avec satisfaction, mais il a quitté le tribunal sans faire de commentaires aux médias. (AFP)

McVeigh sans sursis

■ Un juge fédéral a refusé, hier, d'accorder un sursis à Timothy McVeigh, auteur du plus sanglant attentat terroriste jamais perpétré sur le sol des États-Unis. L'exécution de McVeigh, 33 ans, condamné à mort pour l'attentat d'Oklahoma City en 1995 et détenu dans la prison fédérale de Terre Haute (Indiana), est donc toujours programmée pour lundi dans cet établissement. Le juge Richard Matsch avait lui-même condamné McVeigh à mort, en juin 1997, deux ans après l'attentat d'Oklahoma City, un camion piégé devant un bâtiment gouvernemental avait alors fait 168 morts, dont 19 enfants, et quelque 600 blessés. Selon le juge Matsch, la découverte à la mi-mai de plus de 4000 pages de documents relatifs à l'enquête que le FBI n'avait pas remis à la défense avant le procès en 1997 n'a pas d'incidence sur la sentence de mort. (AFP)

CITÉ DU VATICAN Une bague glissante

■ Une bague a glissé de l'un des doigts cirés de Jean XXIII depuis le transfert de la dépouille du souverain pontife dans un nouveau cercueil, transparent, ont fait savoir, hier, des responsables de la Cité du Vatican. Il n'est pour le moment pas question que la bague soit remise en place. Jointes, les mains du défunt pape avaient été recouvertes de cire dans le cadre des efforts menés afin de préserver le corps, après que les trois cercueils dans lesquels celui-ci avait tout d'abord été placé eurent été ouverts, plus tôt cette année. Retiré de la crypte située sous la basilique Saint-Pierre, le corps a été placé dans un cercueil de cristal. Dimanche, ce dernier a été exposé sur la place Saint-Pierre ainsi que dans l'église. Lundi, le cercueil se trouvait à son nouvel emplacement, sous un autel de la basilique, davantage accessible aux multiples admirateurs du pontife, qui avait été surnommé « le bon pape » durant son règne, de 1958 à 1963. (AFP)

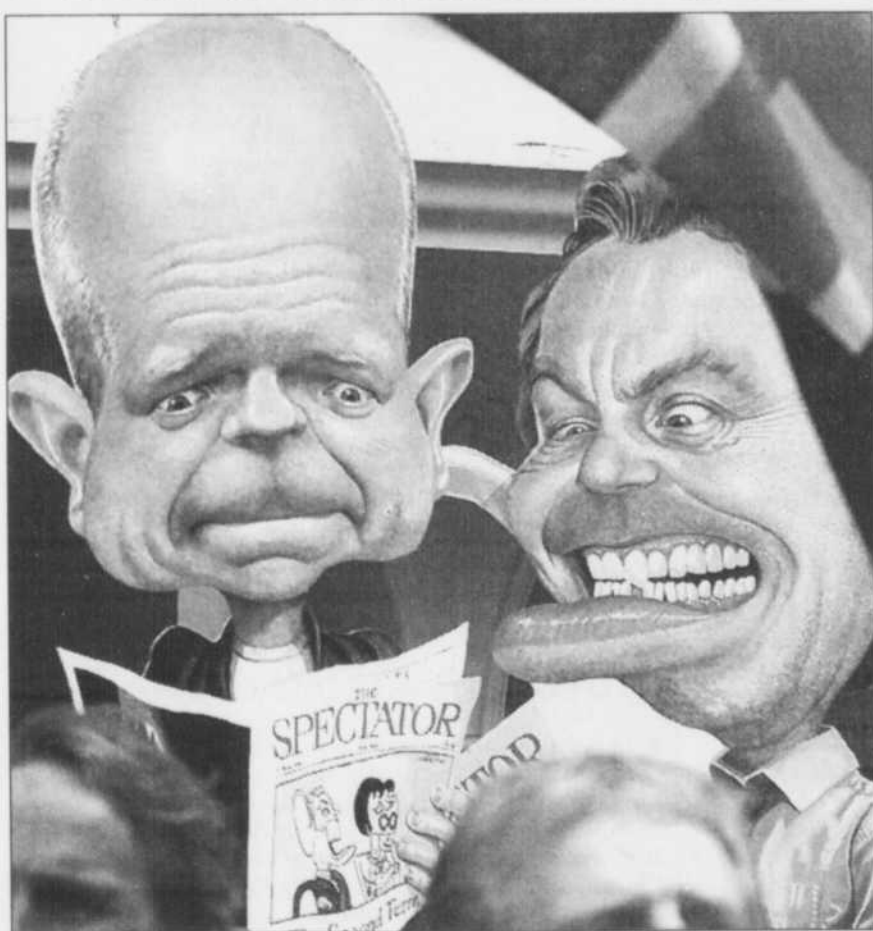
FRANCE Elle meurt à 115 ans

■ La doyenne de l'humanité, selon le Guinness des records, Marie Brémont, est décédée à l'âge de 115 ans dans la nuit de mardi à hier à la maison de retraite de Candé, dans le département du Maine-et-Loire (centre-ouest de la France). Marie Brémont, qui n'avait pas eu d'enfant, parlait et communiquait avec son entourage, mais elle se déplaçait de plus en plus difficilement. Née en 1886, elle avait commencé à travailler à l'âge de huit ans dans une ferme. Elle traversa le 20^e siècle dans la région parisienne. (AFP)

POLOGNE 649 tortues libérées

■ Les garde-frontière polonais ont interpellé à l'aéroport de Varsovie deux Lituaniennes qui transportaient dans leurs valises 649 tortues et huit perroquets en provenance de Syrie, a-t-on appris, hier, auprès des garde-frontière. Les tortues étaient emballées dans des sacs et fourrées dans deux valises. Les perroquets, eux, se trouvaient dans deux cages à quatre étages, très serrées et enveloppées de sacs en plastique. Les valises étaient bizarrement bombées et bougeaient un peu. Les deux Lituaniennes ne disposaient pas des autorisations nécessaires pour transporter ces animaux de Syrie vers la Lituanie, ont dit les garde-frontière. Ce sont ces derniers qui ont donné à manger aux animaux et les ont ensuite remis au jardin zoologique de Varsovie. (AFP)

Jour d'élections en G.-B.



Les caricatures du chef conservateur William Hague et du premier ministre travailliste Tony Blair avaient bonne presse, hier, à Winchester, à la veille des élections législatives qui se déroulent aujourd'hui, en Grande-Bretagne. La campagne électorale n'a pas passionné les foules, laissant dans l'ombre des questions importantes engageant l'avenir du pays. Comme en 1997, le Labour devrait enregistrer un nouveau succès triomphal. En fait, il semble que la seule véritable incertitude du scrutin porte sur l'ampleur de la victoire des travaillistes. Les sondages laissent entendre que beaucoup de Britanniques ne savent pas encore s'ils iront voter. Dans un pays où un taux de participation de 70 % constitue la norme, certaines projections prédisent le plus faible taux de l'après-guerre.

Le prince Dipendra du Népal était ivre

■ KATMANDOU (AP, AFP) — Le frère de la défunte reine du Népal a donné, hier, sa version du massacre de la famille royale, vendredi, mettant en cause son neveu, sur lequel pesaient déjà les soupçons. Selon lui, le prince héritier Dipendra a abattu au pistolet-mitrailleur neuf membres de sa famille, dont ses parents, après avoir été exclu d'une réception par son père parce qu'il était ivre. Il semble bien qu'une affaire de cœur pourrait être à l'origine de son coup de folie.

Suraj Shamsher Rana, qui a raconté le déroulement du massacre à l'Associated Press, n'était pas présent à la réunion, mais il a eu des entretiens avec des survivants. C'est la première fois qu'un membre de la famille royale fait le récit du drame.

Le massacre a eu lieu vendredi soir lors d'une soirée réunissant une vingtaine de membres de la famille royale et des amis de la haute société au palais de Narayanhiti, a indiqué M. Rana. Le prince Dipendra avait bu et s'était « mal conduit » avec un des invités, et son père, le défunt roi Birendra, a alors insisté pour qu'il quitte la Salle du billard où se tenait le dîner.

Selon des témoins qui se sont confiés à M. Rana, le prince héritier a été emmené à l'étage dans sa chambre, escorté par deux cousins en raison de son état d'ivresse. Environ une demi-heure plus tard, Dipendra est revenu vêtu d'un treillis militaire et armé d'un pistolet-mitrailleur Galil pris dans l'armurerie du palais. Il est passé devant des invités stupéfaits pour se diriger vers une pièce adjacente où se trouvaient son père et sa mère, la reine Aishwarya.

Il a d'abord tiré deux coups au plafond, avant de faire feu sur son père qui est tombé au sol dans une mare de sang, raconte M. Rana. Dipendra a

continué à tirer, provoquant la panique parmi les convives qui ont cherché à s'abriter derrière les canapés. Il a ensuite pénétré dans le jardin, où il a tiré sur son frère cadet, le prince Nirajan, et sa mère.

Le prince Dhirendra Shah, le plus jeune frère du roi, s'est alors présenté devant lui. « Tu as fait suffisamment de dégâts, donne-moi cette arme maintenant », a-t-il dit, mais Dipendra lui a également tiré dessus. Peu après, le prince héritier se serait suicidé avec un pistolet de 9 mm, à quelques mètres du corps de sa mère et de son frère.

Une affaire de cœur semble être à l'origine de ce coup de folie meurtrier. De profondes divergences opposaient le prince héritier à ses parents au sujet de son désir d'épouser sa petite amie, Devyani Rana. Selon des sources du palais royal, Dipendra et sa mère avaient eu des échanges virulents le soir du drame au sujet de la jeune femme. La reine aurait exprimé son opposition car la jeune femme n'était pas membre du même clan et préconisé un

mariage arrangé, une pratique coutumière au Népal.

Pour Suraj Shamsher Rana, « il n'y a aucun doute » sur le fait que son neveu est l'auteur de la tuerie. Reste à savoir si son récit suffira à mettre fin à l'incrédulité des très nombreux Népalais qui ont jusqu'ici refusé de croire à la culpabilité de Dipendra. Il pourrait également en falloir plus pour faire taire les rumeurs de complot qui vont bon train à Katmandou : beaucoup de Népalais évoquent une rivalité politique au sein de la famille royale pour expliquer la tuerie qui a vu la mort de 10 de ses membres, dont le roi et la reine.

Certains Népalais soupçonnent le prince Paras Shah, fils du nouveau roi. D'autres mettent en cause Gyanendra lui-même, le drame lui ayant permis d'accéder au trône.

Entre-temps, Katmandou a connu, hier, un calme relatif, mais les autorités, visiblement nerveuses, ont décrété un nouveau couvre-feu pour la nuit.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur ALAIN DUBUC

Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR

Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Larose calme le jeu

Les audiences de la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française n'ont pas déchiré la société québécoise comme certains l'appréhendaient. Les orientations que vient d'exposer son président, Gérald Larose, ne créent guère non plus d'étonnement et de grands remous, pas même au sein du Parti québécois. Un signe de la maturité et de la confiance du peuple québécois ou la preuve que l'exercice n'avait qu'un objectif politique?

Il est vrai qu'il est difficile d'être contre la vertu. En basant ses premières recommandations sur la promotion du français et le rehaussement de la qualité de la langue, la Commission prend une direction difficilement contestable pour un diagnostic déjà en grande partie connu.

Bien sûr, il n'était pas superflu de voir si la Charte de la langue française avait bien traversé le temps, plus de 20 ans après son adoption et après maintes contestations juridiques. Il était aussi opportun de voir si cet instrument de protection du fait français en Amérique était bien adapté aux transformations de la société québécoise et de l'ensemble du monde, évoluant vers la globalisation des marchés, au rythme de nouvelles technologies où l'anglais domine.

Or, il est apparu dès le départ que tel n'était pas l'objectif véritable du gouvernement Bouchard. Le but était manifestement d'amadouer les « purs et durs » militants du PQ et de relativiser leurs craintes face à « l'anglais ». Les premières orientations dégagées par la Commission Larose, après 11 mois de travaux, prouvent que le français n'est pas en péril au point de devoir durcir la loi 101 et d'imposer la fréquentation des cégeps francophones aux allophones. Même M. Larose reconnaît que les mentalités ont changé et que le vieil antagonisme français-anglais du Québec s'est estompé.

À défaut d'un débat linguistique qui aurait attisé la flamme souverainiste, les militants pourront se consoler avec l'existence d'une « citoyenneté québécoise ». Des fonctionnaires et des juristes pourront aussi discuter pendant des mois sur la justesse de fonder quatre organismes en un seul pour veiller à la prédominance du français. Pour la majorité des Québécois, la portée des travaux de la Commission sera peu tangible. Au mieux, ils espéreront des améliorations sur la francisation de leurs lieux de travail. Mais pour le reste...

Ils n'avaient pas besoin de la Commission pour savoir qu'il faudrait idéalement hausser le temps d'enseignement. Ni pour réaliser que la maîtrise du français n'est pas atteinte pour bien des Québécois et que le réseau d'enseignement, de l'école primaire à l'université, n'est pas toujours en mesure d'assurer avec succès l'apprentissage de la langue maternelle et seconde. Les États généraux sur l'éducation, en 1995-1996, avaient très bien saisi la problématique et les ministres de l'Éducation ont par la suite amorcé une réforme de l'éducation qui vise à corriger les lacunes constatées. Ce ne sont pas les suggestions de la Commission Larose qui réaligèneront la réforme.

Il apparaît aussi utopiste de croire qu'un examen national pour les futurs maîtres viendrait relever la qualité du français. On ne corrige pas par un examen final les faiblesses de tout un système. À quoi sert d'être sévère à l'université si, tout au long des études antérieures, le laxisme a régné et que les « modes pédagogiques » dictées par le ministère de l'Éducation ont produit des milliers de jeunes qui écrivent au son? La façon dont le ministère tripote la grille de correction des épreuves de français à la fin du secondaire révèle que leur réussite n'est pas une garantie que la matière est maîtrisée. La qualité du français est affaire de tous, dit aussi la Commission. Qui l'ignorait?

En empruntant sur plusieurs points des voies déjà connues, la Commission ne réussit pas, dans ses « orientations stratégiques » à justifier sa création. Elle a au moins le mérite de faire taire les alarmistes.

DOIT-ON VÉRIFIER LES CONNAISSANCES DU FRANÇAIS DES ENSEIGNANTS?



CHRONIQUE POLITIQUE

Le futur ministre de la Citoyenneté



Michel David
MDavid@lesoleil.com

Au moment de quitter la présidence de la CSN, en 1999, Gérald Larose avait écarté la possibilité de se lancer en politique. « J'ai du respect pour ceux qui le font, mais je ne serais pas bon là-dedans car je suis trop carré », disait-il. Et pourtant...

À 55 ans, il n'est pas trop tard pour envisager une deuxième carrière. Ne le répétez surtout pas, mais le PQ mise sur sa candidature à la prochaine élection pour redorer son image de gauche. Imaginez le beau débat qu'il pourrait faire avec Francoise David!

On peut toujours se demander combien de votes ce personnage controversé risque de faire perdre plus à droite au PQ, mais c'est une autre question.

Il est vrai que M. Larose est souvent assez « carré » dans ses propos, mais il ne faudrait pas sous-estimer pour autant sa capacité d'ajuster son discours à la conjoncture.

Quand le gouvernement Bouchard a confié la présidence de la Commission des États généraux sur la langue à un homme aussi fortement identifié aux « purs et durs », plusieurs y ont vu une sombre manœuvre pour relancer le mouvement souverainiste, qui n'allait nulle part, en attisant le débat linguistique. Aussi bien *La Presse* que *The Gazette* avaient même prié le premier ministre de reconsidérer cette nomination.

Les grandes orientations que M. Larose a présentées, mardi soir, à l'occasion du Forum national organisé par la Commission, n'ont cependant rien de bien radical. On est très loin de la révision globale de la Charte de la langue française qu'il jugeait lui-même incontournable en novembre dernier.

On peut sans doute lui reprocher plusieurs choses dans l'exercice de son mandat. Par exemple, d'avoir transformé les États généraux en *one man show* ou encore d'avoir commencé à tirer des conclusions avant même que ne débutent les audiences publiques.

On ne peut cependant pas l'accuser

d'avoir joué les incendiaires. Mardi soir, le président du PQ de Montréal-Centre, Mario Beaulieu, était clairement déçu des conclusions de la Commission, qui n'annoncent d'aucune façon la grande réforme que les militants péquistes réclament en vain depuis 1994.

À moins d'être contre la vertu, on ne peut que souscrire à ses objectifs d'améliorer la qualité du français au Québec et de favoriser un meilleur apprentissage de l'anglais comme langue seconde, même si les modalités proposées ne feront pas nécessairement l'unanimité.

De façon générale, M. Larose a raison de dire que les mentalités ont changé depuis l'adoption de la loi 101 et que le français est largement reconnu aujourd'hui comme la langue commune au Québec. Il faut en prendre acte et réserver un traitement non seulement équitable, mais généreux à la « minorité nationale » anglophone.

Il reste néanmoins, comme la Commission l'a elle-même constaté, que « la francisation stagne dans les entreprises », que « l'affichage bilingue et les raisons sociales en langue anglaise réapparaissent » et qu'« au chapitre des transferts linguistiques, s'il y a eu amélioration en faveur du français, l'anglais exerce toujours un attrait considérable ».

S'il est vrai que « la loi ne peut être le seul élément agissant », on peut s'interroger sur l'efficacité de l'approche proposée qui, pour être « globale et concertée », n'en demeure pas moins de nature essentiellement incitative.

En revanche, cette approche s'inscrit admirablement dans le nouveau discours « inclusif » du PQ. Tellement qu'on finit par se demander si M. Larose n'a pas voulu profiter de l'occasion pour apporter sa contribution à l'élaboration de sa plateforme électorale.

En septembre dernier, le ministre de l'Immigration et des Citoyens, Robert Perreault, avait présidé, lui aussi, un « Forum national » consacré spécifiquement à la citoyenneté et l'immigration.

L'exercice avait connu un succès très mitigé, tellement il sentait la propagande souverainiste à plein nez. Du « droit à l'autodétermination », présenté comme expression fondamentale de la citoyenneté, on passait au « droit de la majorité à prendre les décisions », pour arriver enfin aux « horizons communs ».

La citoyenneté québécoise dont la Commission des États généraux propose d'officialiser l'existence serait plutôt fondée sur « l'attachement des Québécois et des Québécoises à un ensemble d'institutions et de valeurs patrimoniales et démocratiques communes ainsi qu'à la langue française ». Fort bien, mais en est-elle le nécessaire aboutissement?

Théoriquement, une citoyenneté québécoise ne serait pas incompatible avec la citoyenneté canadienne. En Suisse, on peut même être citoyen d'un canton avant d'être citoyen de la Confédération helvétique.

Dans le contexte du débat sur l'unité canadienne, où les mots sont souvent chargés d'arrière-pensées, on y verrait immanquablement une autre « astuce » souverainiste, même si telle n'est pas l'intention des commissaires.

Il est tout aussi évident que jamais le gouvernement fédéral n'acceptera d'abandonner au Québec le pouvoir de sélectionner la totalité des immigrants qui désirent s'y établir, pas plus qu'il ne le laissera se soustraire à la Loi sur les langues officielles, ce qui constituerait déjà pour le PQ une excellente raison de le réclamer.

À bien y penser, tout « carré » qu'il soit, Gérald Larose ferait un excellent ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration dans un gouvernement Landry.

Larose a raison de dire que les mentalités ont changé

CARREFOUR DES LECTEURS

Le budget doit être connu pour l'élection municipale

Le mardi 15 mai, le Comité de transition de la nouvelle ville de Québec a tenu une rencontre dite d'Informations pour les contribuables de l'arrondissement 8. J'ai été attristé d'apprendre que le budget ne sera pas connu pour le 4 novembre, jour des élections. Selon les membres du comité, il est impossible de sortir le budget à cette date. On nous le promet pour le 8 novembre, soit quatre jours après les élections. Pourtant, pour la majorité des contribuables, c'est le point qui les préoccupe le plus. Le comité manque de jugement et de res-

pect envers la population. J'ai été très déçu du président, qui ne voulait pas répondre directement aux questions. Comme contribuable, je suis très préoccupé par ce comité grassement payé à même mes taxes... pour prendre des décisions en mon nom... Pour qui travaille-t-il?
Maurice Deschênes
L'Ancienne-Lorette

Les loufoqueries de Landry

Bernard Landry m'énervé. Cet homme manque de jugement. Depuis quelques semaines, je reprenais espoir en la capacité de notre nouveau premier ministre de diriger posément le Québec. Mais le voilà qui re-

tombe dans la fosse fumeuse et délétère des propos exagérés et irréfléchis. Après les chiffons rouges et le Canada nuisible, c'est son jugement qui chancelle devant l'improbable formation d'un parti politique féministe et du désastre social qu'il engendrerait.

Nous voilà revenus au débat de la fin des années 1930 et du début des années 1940 entourant le droit de vote des femmes. Un des arguments utilisés à l'époque pour contrer l'exercice de ce droit était précisément celui de la division politique des familles, particulièrement entre époux. Si Bernard Landry n'était pas premier ministre, il faudrait rire de sa déclaration, avec l'espérance qu'un tel farfelu ne devienne jamais chef de l'État québécois. Mais il l'est déjà. Ce n'est donc plus drôle et il faut s'in-

quiéter. Afficher une telle réserve et parler de catastrophe sociale face aux conséquences de la création éventuelle d'un parti politique féministe est une insulte à l'intelligence des femmes et des hommes du Québec qui placeraient leur appartenance et leur solidarité sexuelles au-dessus des intérêts de la société dans laquelle ils vivent. Dieu merci, nous, hommes et femmes de ce début du XXI^e siècle, avons acquis assez de maturité pour décider librement de notre pensée politique. De la division entre membres d'une même famille sur les questions politiques, il y en a depuis que le multipartisme existe. Et, tant mieux, chez nous, elle s'exerce presque toujours amicalement au moment de l'élection. Il n'y aurait que le monopartisme qui puisse empêcher la divergence d'opi-

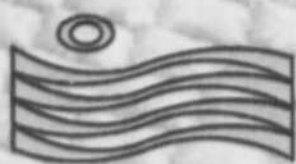
nions de s'exprimer électoralement. Est-ce ce que souhaite intérieurement notre bouillant PM?

Par ses propos irréfléchis, par l'étalement de ses inquiétudes quelque peu loufoques, Bernard Landry vient de réduire l'improbabilité de la formation d'un parti politique féministe. Je suis sûr qu'aujourd'hui Francoise David a probablement un peu plus l'envie de pousser son idée de parti politique féministe. À moins que pour elle et les autres leaders féministes, cette idée de formation politique soit une stratégie pour permettre aux femmes d'occuper plus de place dans le PQ et au gouvernement. Bernard Landry se serait alors mis les pieds dans la bouche une fois de plus.

Claude Lalonde
Sainte-Foy

Un

air d'été

**SOMMEX****Matelas Romance**

- 608 RESSORTS
- SUPPORTS LATÉRAUX DOUBLES
- GARANTIE DE 10 ANS, 100%

**VELO SPORT****Vélo Gratuit**à l'achat d'un matelas SOMMEX,
obtenez un vélo
d'une valeur de **200\$****399⁹⁹**

39 po

Vélo
Gratuit

54 po

499⁹⁹

60 po

599⁹⁹

78 po

999⁹⁹**699⁹⁹**Sofa-lit
avec matelas
à ressortsCuir
Qualité
SupérieureSofa **1349⁹⁹****1199⁹⁹**

Causeuse

Fauteuil
disponible **999⁹⁹****1459⁹⁹**Unité murale
3 mcx

PORTES ESCAMOTABLES

COMMENCEZ
À PAYER EN
DÉCEMBRE
2001*A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

OUVERT LE DIMANCHE • LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1 800 563-4511 (418) 833-4511BEAUPORT
535, boul. Sainte-Anne
1 800 563-6282 (418) 667-6282LES SAULES
4875, boul. l'Ornière
1 800 563-4411 (418) 871-4411TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200 (819) 373-1111POINTE-AU-PÈRE
822, boul. Sainte-Anne
Route 132, Centre de Rimouski
1 800 463-4411 (418) 725-4411CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 (418) 698-4411RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711 (418) 867-4711SAINT-GEORGES DE BEAUCÉ
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411 (418) 226-4411

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.